

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.49  
85, Rue Fontenelle, 85

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Téléphone : 14.80  
Secrétaire Général : TH. VALLÉE  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

### ANNONCES

**AU HAVRE**... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.  
**A PARIS**... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

### Questions Législatives

## Le Privilège des Bouilleurs de cru

Dans la séance du 26 juin dernier, une proposition de loi a été déposée sur le bureau de la Chambre par MM. Georges Berry, Charles Leboucq, Jules Dansette, Vandame et Auguste Bouge, relative à la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Ce privilège est si manifestement l'une des causes principales du progrès de l'alcoolisme que la suppression s'en impose.

La part du privilège des bouilleurs dans les ravages de l'alcoolisme a été si souvent établie, — disent les auteurs de la proposition de loi, — elle résulte avec une si prouvée évidence des statistiques criminelles et médicales, que les défenseurs du privilège n'opposent plus, depuis longtemps, que l'intérêt politique à l'intérêt national, l'intérêt électoral à l'intérêt social.

Et les renseignements recueillis et rapportés par MM. Georges Berry, Charles Leboucq et leurs collègues sont, sur ce point, des plus significatifs.

Ainsi que, dans les campagnes du Plateau central et des départements riverains de la Loire et de la Garonne, la consommation n'atteint pas deux litres d'eau-de-vie de commerce à 40 degrés, par tête d'habitant, elle dépasse vingt-cinq litres et s'élève jusqu'à trente-cinq et quarante dans les campagnes normandes et bretonnes. Et c'est ici que la relation de cause à effet s'accuse avec une netteté singulière. Car c'est dans les ressorts judiciaires de Caen, de Rennes et de Rouen que le pourcentage de la criminalité alcoolique est le plus élevé (de 57 à 63 0/0).

Le contingent, de beaucoup le plus fort, de la folie appartient, Paris excepté, à la Normandie et à la Bretagne. La moyenne générale des suicides qui est, dans l'ensemble de la France, de 41 pour 100,000 habitants, s'élève à 46 dans l'Eure. Enfin, le taux de la morbidité tuberculeuse, qui varie de 2 à 3 0/0 parmi les populations rurales du Gard et du Gers, dépasse 4 0/0 dans les campagnes des départements de l'Ouest, pays d'élection vraiment des bouilleurs de cru. Ajoutez que ces régions du Nord et du Nord-Ouest, qui fournissent autrefois les plus beaux soldats et les marins les plus hardis, voient le nombre de conscrits réformés pour tares alcooliques s'élever parfois jusqu'à 25 et 35 0/0 !

Naguère, disent encore les auteurs de la proposition de loi, les savants et les hygiénistes étaient seuls à s'alarmer du danger de l'alcoolisme. Aujourd'hui tout le monde a conscience du péril. Mais les pouvoirs publics semblent rester indifférents et nul programme ministériel n'a jamais envisagé la lutte contre l'alcoolisme.

Or si la suppression ou tout au moins la limitation du privilège des bouilleurs de cru ne peuvent manquer d'exciter certains mécontentements, il faut se souvenir que certains gouvernements : en Angleterre, en Suisse, dans les pays scandinaves, en Russie, aux Etats-Unis, ont bravé bien d'autres colères dans leurs luttes contre l'alcoolisme ; il faut se souvenir aussi que la loi du 30 mars 1903, qui avait supprimé le privilège, allait triompher des dernières résistances quand elle fut abrogée par la loi du 14 avril 1906.

Et puis, l'intérêt de nos finances est ici d'accord avec l'intérêt de la santé publique et le souci de l'avenir de la race. Cet argu-

ment « financier » n'est pas à négliger par le temps qui court. Si la loi ne devait comporter aucune exception à la règle que « nul ne peut, sans déclaration, se livrer à la fabrication des eaux-de-vie », si tous les propriétaires d'alambics étaient soumis à l'exercice et toutes les eaux-de-vie au droit de consommation, — de ce fait, le Trésor bénéficierait d'une recette de 400 millions par an.

Ce qui est certain, c'est que la réglementation du privilège, telle qu'elle résultait de la loi du 31 mars 1903, a assuré, pendant son application, une perception supplémentaire de 30 millions de francs qui étaient bien loin de représenter la totalité de la production qui aurait dû payer l'impôt. Et pour ce qui est des allocations en franchise — 20 litres d'alcool pur par récoltant et 50 litres, mais dispensés seulement d'exercice, pour les petits bouilleurs, — elles se sont appliquées au cours de la campagne 1904-1905, à plus de 491.000 hectolitres représentant, en chiffres ronds, 42 millions de francs.

Comme la plupart de nos lois fiscales comportent des dégrèvements à la base, et comme il y aurait, d'autre part, une impossibilité matérielle à exercer les milliers de petits bouilleurs qui consomment eux-mêmes leurs produits et ne pratiquent pas la fraude, MM. Georges Berry, Charles Leboucq, Dansette, Vandame et Bouge ne proposent pas la suppression radicale et absolue du privilège. Ils demandent seulement le retour à la loi du 30 mars 1903, abrogée en 1906 en fin de législature, loi dont le texte est d'ailleurs analogue aux lois des principaux pays étrangers sur les distilleries de fruits et de vins.

Les plus sérieux, les plus solides arguments militent en faveur de cette proposition de loi, aussi faut-il espérer que le Parlement lui fera bon accueil à la rentrée.

TH. VALLÉE.

## La Crise de l'Ulster

### LA CONFÉRENCE ROYALE

**A la Chambre des Communes**

La crise actuelle compte parmi les plus sérieuses de l'histoire de l'Angleterre, et dans ses mœurs politiques antérieures, on ne considère comme un des plus graves événements contemporains.

Bien avant trois heures, moment où devait s'ouvrir, lundi, la séance de la Chambre des Communes, le public stationne sur les trottoirs situés près du palais, afin de voir arriver les ministres et les députés.

La Chambre est très animée et les bancs sont tous occupés. M. Asquith dit qu'il a été autorisé par le roi à annoncer qu'en raison de la gravité de la situation, le souverain a cru devoir provoquer une conférence de représentants de tous les partis anglais et irlandais, afin de discuter les questions qui n'ont pu être réglées en ce qui concerne l'Irlande.

L'invitation a été acceptée par les représentants de l'opposition, de l'Ulster, des partis nationalistes et du gouvernement. Selon la décision du roi, le speaker de la Chambre des communes présidera cette conférence.

**A la Chambre des Lords**

Lord Courtney a soulevé à la Chambre des Lords, à propos de la conférence du Palais de Buckingham, une question de droit constitutionnel. Il demande ce que deviennent la responsabilité ministérielle et l'autorité du Parlement.

Lord Crew répond que la conférence du Palais de Buckingham ne porte pas atteinte à la pratique constitutionnelle, étant donnée les circonstances actuelles et l'importance surprenante des questions en jeu. Il n'est pas et il ne saurait être nullement question de suppléer l'autorité du Parlement et la conférence n'aura pas ce résultat.

## Le Président de la République EN RUSSIE

M. Poincaré à Saint-Petersbourg

Saint-Petersbourg, 21 juillet.

Aujourd'hui, c'est la journée de la capitale russe. Elle s'est mise en frais pour faire au chef de l'Etat ami et allié l'accueil le plus brillant et le plus chaleureux. Bien avant l'heure de l'arrivée de M. Poincaré, le quai Anglais et des autres hôtes français, le quai Anglais où ils doivent débarquer est couvert d'une foule épaisse, une de ces foules russes, d'une inlassable patience, d'une gaieté douce, presque immobile, jusqu'au moment où se montre le personnage attendu.

Alors sa température monte brusquement d'un nombre considérable de degrés : c'est la plus joyeuse exultation.

Le yacht impérial *Alexandria* a quitté Peterhof à 11 h. 15. Il accoste au majestueux quai de granit qui est une des curiosités les plus imposantes de la capitale, quelques minutes avant une heure.

Le comte Tolstoï, maire de Saint-Petersbourg, avec une délégation du Conseil composé du président et de deux conseillers, souhaite la bienvenue au président en lui présentant, selon l'antique coutume russe, le pain et le sel sur un plateau richement orné de ciselures.

Après l'échange de compliments, le cortège présidentiel, escorté de cosaques du cortège de l'empereur, en tuniques rouges — la grande tenue — se rend par les quais, et en traversant le pont Troïki, dont la première pierre fut posée par Félix Faure, à la forteresse Pierre-et-Paul dont les murs d'enceinte balnéaire dans la Neva juste en face du palais d'Ivret.

C'est dans l'église de la forteresse que se trouvent les tombeaux de la famille impériale, tous uniformes, tous simples dans la rigidité de leur revêtement de marbre gris. Des couronnes, beaucoup de couronnes recouvrent celui de l'empereur Alexandre III et sont déposés tout à l'entour. Quelques-uns ont des inscriptions françaises. Il y a à la palme envoyée par nos Chambres, lors des funérailles du tsar défunt, et aussi celles que les présidents Faure et Loubet apportèrent avec eux.

M. Poincaré dépose à son tour une magnifique palme en argent sur la pierre funéraire au milieu d'un silence profond qui témoigne qu'un souvenir ému est adressé à ce moment au premier des tsars qui ont voulu l'alliance. Il émet un murmure de puis un quart de siècle, et proclamé hier à nouveau.

### Le tsar et M. Poincaré

Saint-Petersbourg, 21 juillet.

L'empereur est venu, à dix heures et demie, rendre visite au président de la République, avec lequel il est resté longtemps en tête-à-tête. Les deux chefs d'Etat ont repris la conversation prolongée qu'ils avaient eue hier après-midi à bord du yacht *Alexandria* ; ils ont examiné toutes les questions extérieures intéressant la France et la Russie, et ils se sont mis d'accord pour établir une action concertée des deux pays dans la politique générale européenne. — (Havas.)

### M. Viviani et M. Sazonov

Saint-Petersbourg, 21 juillet.

Dès les premières heures de la matinée, M. Viviani a reçu M. Sazonov, ministre des affaires étrangères de Russie, Isovski, ambassadeur de Russie à Paris, le baron de Schilling, directeur de la Chancellerie, avec qui il a eu un long entretien, auquel assistait M. de Margerie. — (Havas.)

### M. Poincaré reçoit la Colonie française

Saint-Petersbourg, 21 juillet.

M. Paléologue, ambassadeur de France, en présence à M. Poincaré les membres de la colonie française, dit que dans aucune des provinces de l'empire russe, le président de la République ne rencontrera de meilleurs français que ceux qui sont devant lui.

M. Poincaré répond qu'il sait que les Français habitant la Russie n'ont jamais cessé d'être loyaux et patriotes. Il a compris, pendant qu'il est assis à la table de la grande nation amie et alliée, une très haute, une très noble mission : ils sont chargés de représenter à ses yeux notre génie national.

## Un Tamponnement près de Toulouse

Sept Morts. — Trente Blessés

Un grave accident de chemin de fer s'est produit à six kilomètres de Toulouse, à l'intersection des lignes de Bayonne et d'Auch, tout près du pont d'Empalot. L'express de Bayonne a tamponné les dernières voitures du train d'Auch qui était arrêté à la bifurcation. Quatre wagons du train tamponné ont été brisés, et l'on a à déplorer la mort de sept voyageurs. Il y aurait, d'après les derniers renseignements communiqués, une trentaine de personnes blessées, dont plusieurs fort grièvement.

Les premiers secours n'ont pu être organisés qu'assez difficilement, en raison de l'éloignement du lieu de la catastrophe de toute habitation. Cependant deux compagnies du 14<sup>e</sup> de ligne et les pompiers de Toulouse ne tardèrent pas à arriver pour coopérer au sauvetage. Les blessés furent dirigés soit sur l'hôpital de Toulouse, par un train de secours, soit sur l'hospice des aliénés de Braqueville, près du village de la Fourgeotte.

On a retiré des décombres les cadavres de quatre hommes, deux soldats du 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie, de deux femmes et d'une fillette.

L'enquête aurait établi que le mécanicien de l'express de Bayonne, ayant cru voir les disques ouverts, les franchit sans s'apercevoir qu'un peu plus loin le sémaphore était fermé. Il ne put bloquer ses freins à temps et éviter la catastrophe.

Le train de Bayonne était conduit par le mécanicien Jean Burt âgé de 47 ans, demeurant à Toulouse. M. Jean Burt a déclaré : « J'étais couvert par le disque, aucun signal ne me disait de m'arrêter. Je continuai ma route quand, à détour de la voie, j'ai aperçu un train arrêté devant moi. J'ai renversé le vapeur, j'ai bloqué les freins ; trop tard, le mal était fait. »

M. Jean Burt, ni son chauffeur, n'ont en de mal.

M. Vignié, mécanicien du train d'Auch, dit :

« J'étais arrêté, car les signaux, placés devant moi, entre les deux points, me prescrivaient de ne pas aller plus loin ; tout d'un coup le train de Bayonne est arrivé et nous a tamponnés sans que je puisse m'expliquer la chose. Je n'ai pas quitté la machine. Nous avons reçu un choc terrible mais je n'ai pas été renversé et n'ai pas de mal. »

La Compagnie du Midi communique au sujet de cet accident la note suivante :

Le train 510, allant de Bayonne à Toulouse, a tamponné, à la bifurcation d'Empalot, à 6 kilomètres de Toulouse, le train 450, venant d'Auch.

Sept voyageurs ont été tués et vingt-huit environ blessés.

La circulation est actuellement rétablie.

## Ulivi est retrouvé

Si l'on prend maintenant les proportions d'un événement national. Les plus grands savants italiens ont été consultés au sujet des expériences qui devaient révolutionner l'art de la guerre.

Ulivi et Maria Fornari, pendant qu'en Italie on discutait les décrets, venaient à Paris pour assister à la conférence. Ils se sont embarqués sur le *Graf-Warburg*, où un journaliste a pu les interviewer.

— Mon départ de Florence, a dit Ulivi, ne doit pas être interprété contre mon intention, dans laquelle j'ai toujours pleine confiance. Je suis parti parce que l'échéance de mes expériences pouvait retarder mon union.

— Est-il vrai que vous aviez introduit du sodium dans vos bombes d'essai ?

— Jamais de la vie, proteste-t-il. Ces bombes n'avaient rien de particulier. Elles ne contenaient ni sodium, ni mouvement d'horlogerie, ni coton poudre. On le verra plus tard.

Mais qu'importe, ajoute-t-il, je quitte l'Italie, car je ne veux pas qu'Angela-Maria Fornari, contre sa volonté, soit ravie à mon amour.

## L'AFFAIRE CALMETTE

# Mme Caillaux devant les Assises

### DEUXIÈME AUDIENCE

Les témoignages des Employés et des Rédacteurs du "Figaro".  
Déposition de M. Paul Bourget. — M. Caillaux à la barre.  
L'audience est levée au milieu du tumulte.

### IMPRESSIONS D'AUDIENCE

Paris, 21 juillet.

La seconde journée du drame qui se déroule actuellement au Palais de Justice n'a pas attiré un nombreux public. Le tout-Paris est au bord de la mer où à la montagne. D'ailleurs le premier jour n'a rien appris que l'on ne sût depuis longtemps. Le point mystérieux est de préciser ce qu'a pu être l'entrevue de Gaston Calmette et de Mme Caillaux. A-t-elle été tirée sur lui *ex-abrupto* ou ils en ont eu d'abord une conversation que Mme Caillaux ne veut pas dire ?

Le système de défense de l'accusée est de nier la préméditation. Elle le fait avec une énergie et une lucidité que ne laisseraient pas soupçonner son allure placide, sa physiognomie résignée et presque insignifiante.

A l'entendre répondre d'un ton sec, presque autoritaire, il me souvient de certaine après-midi officielle, où, assis près d'elle, je pensais bénévolement que cette femme du plus trépidant et du plus nerveux des hommes d'Etat, faisait avec son époux le contraste le plus complet. Bourgeoise, elle l'était selon son propre avis, mais bourgeoise timide et presque effarouchée, sans un mot, sans un geste, comme écrasée du rôle qu'elle jouait de par la situation de son mari.

On ne pouvait se douter de la tempête qui bouleversait ce cerveau. Mais avec les femmes tout est surprise. Alphonse Daudet nous a conté, dans son admirable *Sapho*, l'histoire de cette petite amoureuse qui, chaque jour, disait placidement à son ami :

— Si tu m'abandonnes, je me jeterai par la fenêtre.

Elle se jeta par la fenêtre.

Mme Caillaux nous paraît être de cette race. A son mari qui parlait de représailles violentes, elle répondait : Ce sera moi.

Cependant, les témoins viennent raconter l'histoire que les journaux ont ressassée cent fois. Mme Caillaux les écoute désagréablement. Elle a remis le col blanc que son défenseur lui avait fait enlever hier. Il vaut mieux indioser les jurés par trop d'aisance que leur déplaire par trop de laisser-aller. Décidément, Mme Caillaux est plus psychologue que M. Labori.

Après le défilé sans intérêt des garçons de bureau, M. Paul Bourget dépose à son tour. Il raconte comment Gaston Calmette lui montrant la carte de visite de la femme du ministre des finances, il eut un geste de surprise :

— Vous n'allez pas le recevoir ? demandait-il.

Le récit qu'il fait de cette minute précise est angoussant. Il serre la main d'un ami, un peu intrigué de ce que cette femme puisse lui dire. Il ne devait plus le revoir. Il suffit de peu de choses pour anéantir un homme jeune, robuste, exubérant de santé.

La chaleur est étouffante à ce moment de la journée. Le président Albaladejo s'éponge le front avec gravité. Seule Mme Caillaux ne semble pas souffrir de l'excessive température. La psychologie de cette petite bour-

### LES TÉMOIGNAGES

Le Garçon de Recettes Sirac

M. Adrien Sirac, garçon de recettes au Figaro, introduit Mme Caillaux dans le cabinet de M. Gaston Calmette et alluma, en appuyant sur un bouton électrique, les lampes de la cheminée.

Ce fut lui qui accourut le premier. Quand on entendit les coups de feu, Mme Caillaux était debout. M. Gaston Calmette s'était baissé derrière son bureau.

Répondant à des questions qui sont posées par M. Chenu, Seligman et Labori, le témoin affirme que la pièce où se produisit le drame n'était pas dans une demi-obscurité. M. Gaston Calmette avait, dit-il, allumé lui-même les deux lampes de son bureau.

Les assistants sont plus nombreux qu'il n'était la veille. Les dames sont moins rares. Dans l'auditoire, on voit poindre des plumes rouges et blanches.

Aujourd'hui, on entend les témoins du drame.

## Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

### DÉPÊCHES COMMERCIALES

**METALLS**  
LONDRES, 21 Juillet. Dépêche de 4 h. 30

	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE
<b>CUIVRE</b>				
Comptant	soutenu	60 10/-	-/-	10/-
3 mois		60 17/6		11/3
<b>ETAIN</b>				
Comptant	irrégul.	143 5/-	-/-	50/-
3 mois		144 10/-	-/-	60/-
<b>FER</b>				
Comptant	estime	51/3	-/-	1 d
3 mois		51/7 1/2	-/-	1 d

Prix comparés avec ceux de la dernière séance du 20 juillet 1914.

### NEW-YORK, 21 JUILLET

Cotons : juillet, inchangé ; août, inchangé ; octobre, baisse 1 point ; janvier, baisse 3 points. — Soutenu.

Cafés : hausse 7 à 11 points.

### NEW-YORK, 21 JUILLET

	1 <sup>er</sup> MOIS	3 <sup>es</sup> MOIS
<b>Usine Standard disp.</b>	13 37	13 25
septembre	13 37	13 40
<b>Annulament Cop.</b>	69 5 8	69 5 8
<b>Fer</b>	14 75	14 75

### CHICAGO, 21 JUILLET

	C. DE JUILLET	C. AOÛT	C. SEPTEMBRE
<b>Blé sur</b>	79 7/8	79 3/4	79 3/4
Décembre	82 3/4	82 3/4	82 3/4
<b>Mais sur</b>	67 7/8	67 3/8	67 3/8
Décembre	66 7/8	66 3/8	66 3/8
<b>Séjour sur</b>	10 15	10 15	10 15
Octobre	10 15	10 15	10 15

## LE VOYAGE du Président de la République EN RUSSIE

### Une promenade dans Saint-Petersbourg

Saint-Petersbourg. — A 4 heures, le président de la République fait en voiture une promenade à travers les rues principales de Saint-Petersbourg.

De la perspective Newsky à la Morskaya, une foule compacte pousse de retentissantes acclamations en agitant des mouchoirs.

M. Poincaré gagne le Palais d'Ivret dont les honneurs lui sont faits par les hauts fonctionnaires attachés au Palais.

Dans un des salons, M. Poincaré reçoit individuellement les membres du corps diplomatique accrédités à Saint-Petersbourg, puis est introduite une délégation de la noblesse de Saint-Petersbourg.

Le maréchal Somoff dit que la noblesse considère que l'alliance est solide parce qu'elle est fondée sur la sympathie des deux peuples et que toutes les classes de la Société y sont sincèrement attachées.

M. Poincaré répond en remerciant la noblesse des sentiments qu'elle manifeste envers la France.

Le président reçoit ensuite une délégation de la Douma municipale.

Le maire de Saint-Petersbourg prononce quelques paroles et M. Poincaré lui répond en disant qu'il emportera de son voyage un souvenir ineffaçable.

Des délégations de Zemtsov remettent à M. Poincaré des adresses contenues dans de riches reliures avec de magnifiques incrustations.

### MORT TRAGIQUE DE MADAME DE CASTELLA

BRUXELLES. — Un terrible accident s'est produit hier à six heures au meeting d'aviation de Stoekel.

Mme Cayat de Castella avait été enlevée sous le biplan de l'aviateur français Champour pour renouveler l'expérience de parachute qu'elle avait déjà réussie, on s'en souvient à plusieurs reprises.

A 600 mètres de hauteur, le parachute fut lâché, mais il ne se déploya pas et la malheureuse jeune femme vint s'écraser sur le sol.

La mort a été instantanée.

## L'AFFAIRE CALMETTE

### Fin de la déposition de M. Caillaux

A 4 h. 50, l'audience est reprise.

M. Caillaux aborde l'histoire de la campagne du Figaro.

On visait, dit-il, l'homme qui voulait l'impôt sur le revenu et pour atteindre l'homme que l'on voulait abattre, tous les moyens ont été bons.

La campagne commença par l'affaire Prieu qui est un conte à dormir debout.

M. Caillaux passe en revue toutes les attaques dirigées contre lui.

On m'a, dit-il, accusé de forfaiture dans l'affaire Rochette et de trahison dans le traité franco-allemand. Eh bien ! nous sommes de simples bourgeois ; nous n'avons pas de biens, nous nous défendons notre honneur, notre honorabilité.

« C'est toute cette boue qui lui a troublé l'esprit », s'écrie M. Caillaux en se tournant vers sa femme !

Celle-ci, le visage caché dans son mouchoir, fait des signes d'assentiment.

M. Caillaux estime que la remise de l'affaire Rochette était une mesure utile dont il n'hésiterait pas à prendre encore la responsabilité. A aucun moment, la publication du rapport Fabre n'inquiéta ni lui, ni sa femme.

M. Caillaux dit qu'il offrit à la Cour et aux jurés, tous les éléments propres à leur montrer qu'il ne reste rien de toutes les attaques dont il fut l'objet.

Parlant des négociations franco-allemandes, M. Caillaux dit :

« Dans ces négociations, j'ai mis un double souci : le souci que la France mit définitivement sa marque sur le grand empire marocain ; le second souci est que tout au long de ma vie politique, je voulais la paix, la paix dans la démocratie. »

Qu'on discute mon œuvre au point de vue politique, rien de plus naturel, mais qu'on vienne jeter la boue contre moi, c'est contre cette que je me lève avec la dernière énergie.

## L'AFFAIRE CALMETTE

### Le Réquisitoire de M. Caillaux contre le "Figaro"

Après cette phrase prononcée d'une voix vibrante, M. Caillaux s'occupa de la politique financière du Figaro.

Il dit qu'en 1901, lorsque M. Calmette prit la direction du Figaro, on trouve des groupes financiers allemands.

« Le bulletin financier du Figaro ajoute-t-il, est passé à une Société qui avait une majorité d'actionnaires allemands. »

M. Caillaux poursuit d'une voix mordante son réquisitoire contre le Figaro. Puis, parlant des conseils d'administration financiers qu'on lui reprochait d'avoir présidés, il demande aux jurés de l'écouter en bons citoyens et en bons républicains.

De violents murmures s'élevèrent dans le fond de la salle. M. Caillaux se tourne légèrement vers le public et attend que le calme se rétablisse.

Puis il dit que si des avocats, anciens ministres ont pu établir une fortune en plaidant, ce qui est permis aux membres du barreau ne saurait être interdit aux financiers.

M. Caillaux s'élève véhémentement contre une campagne dirigée contre sa femme.

La lutte politique, dit-il, a pris pour devise, la devise « œil pour œil, dent pour dent », mais au moins que ce soit homme contre homme !

M. Caillaux demandant à être confronté avec M. Latzarus, rédacteur au Figaro, qui a parlé de pièces diplomatiques, M. Latzarus s'étonne qu'après avoir dit combien grave pourrait être leur divulgation, on lui demande d'en parler.

Et M. Latzarus parle de son patron qu'il

## L'AFFAIRE CALMETTE

### UNE BAGARRE A LISBONNE

LISBONNE. — A l'issue d'une réunion, une bagarre s'est produite entre partisans et adversaires de M. Alfonso Costa. Des coups de feu ont été échangés.

Il y a eu plusieurs blessés.

### LA SITUATION EN ALBANIE

DURAZZO. — On annonce que les troupes restées fidèles au gouvernement auraient chassé les rebelles de Berat ; elles auraient eu 12 tués et 36 blessés.



**GALERIES HAVRE**

Demain Jeudi 23 Juillet

**ARTICLES DE PLAGE ET DE JARDIN**

Voir le détail en 5<sup>e</sup> Page

**LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ**

12 Pages 5 Centimes 12 Pages

Tous les Mercredis

Les fameux bigueurs Lapipe et Monpoto font cette semaine une rentrée sensationnelle.

De retour depuis deux mois des grandes chasses africaines, Monpoto entretient de se présenter au concours de beauté plastique. Cette idée lui en suscite d'autres des plus hilarantes.

On assistera dans ce numéro aux débuts de Babillard Anatole, comme artiste lyrique. Le passionné romain, *Comme la Tosca*, prend fin pendant que l'indépendant, nouveau récit dramatique de Placide Boulliant, préfet de police, et que se poursuit la palpitante publication de *Tom le dompteur*, et de *Marie Rose*, la Mignon du Nord.

**Chronique Locale**

**OBSERVATOIRE DE PARIS**

Paris, 21 juillet, 11 h. 45.

Extrêmes barométriques : 756 millim. à Charleville, 754 millim. à Biarritz.

Pression basse Ouest et Centre Europe.

Temps probable : Vent variable nuageux, averses, température normale.

**AU HAVRE (Centre de la Ville)**

mid.	756	+ 23
A. nuit.	759	+ 18

**PAR-CI, PAR-LA**

Voulez-vous bien ne plus dormir...

L'idée est charmante, en effet, Et j'en profite l'aimable effet D'une voix jeune et féminine Venant nous tirer du sommeil En vous disant, pour le réveil, Les mots galants que l'on devine.

Car je pense qu'on a prescrit Un ton d'où se trouve prescrit Toute nervosité fâcheuse, Et qu'il est du plus strict devoir De la demoiselle d'avoir « L'attaque » douce, harmonieuse, Une voix d'aube sonnant clair Et faisant voltiger dans l'air Les bons espoirs de la journée, Un chant plutôt, original, Fleur d'â-propos matinal, D'un bout à l'autre de l'année.

« Voulez-vous bien ne plus dormir, » Cher, chocolat ou soupe grasse, » Sept heures trois quarts vont sonner » Hop ! pour le petit déjeuner, » Debout, cher abonné, de grâce !

— Le temps ? — Superbe ! Un ciel bleu ! » Avec du rose accidenté, » Un ciel d'amour et de légende » Allons, hop !... Vite, levez-vous, » Vous en avez pour vos six sous » Un autre « endormi » me demande !

Où, ce serait ultra charmant... Mais s'il nous faut, stoïquement, Recevoir l'avis de la dame Qui, le jour, souvent d'un ton sec Nous clôt brutalement le bec Quand le pauvre abonné réclame.

Oh ! alors, bonsoir les amis Dont les beaux rêves se sont mis A découvrir des oubliettes Pour les soucis, au cœur des nuits, Bonsoir téléphone aux vains bruits ! » Dormons sur nos deux oreillettes !

ALBERT-HERRENCHMIDT.

**Les Anciens du 129<sup>e</sup>**

**Régiment d'Infanterie**

Ainsi que nous l'avions annoncé une déléguée des membres de la Société « Les Anciens du 129<sup>e</sup> » est venue de Paris pour saluer le drapeau de leur ancien régiment.

Après la revue, le colonel Salles, devant le 129<sup>e</sup> régiment assemblé dans la cour de la caserne Kléber, a fait pincer devant lui M. le président Langlois, M. Robert, désigné comme porte-drapeau en l'absence de M. Bourgois, et MM. Bimbeau, Lecourieux, Goudeuil, Horel et Logre, délégués.

Puis, le Colonel levant son sabre et s'adressant au Régiment, prononça une vibrante allocution dont nous avons extrait les passages suivants : « Soldats du 129<sup>e</sup>, je vous représente la Déléguée des Anciens du 129<sup>e</sup>, venue tout express de Paris pour entrer en relations avec vous et vous présenter leur Drapeau. Que ceci soit un exemple pour vous, lorsque vous rentrerez dans la vie civile, conservez ces sentiments de fraternité et de solidarité ; soyez persuadés que si la France venait à avoir besoin du dévouement de ses enfants, « Les Anciens du 129<sup>e</sup> » marcheraient avec nous pour sauver la Patrie en danger.

« Je suis heureux de pouvoir dire à tous ceux qui sont ici dans cette cour, ainsi bien civils que militaires, qu'ils sont tous soldats de notre beau Régiment. Tout à l'heure vous irez à saluer en même temps que le vôtre le drapeau des Anciens du 129<sup>e</sup> »

Puis, successivement, défilèrent les drapeaux du 129<sup>e</sup>, du 329<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> territorial, et ce moment impressionnant pour tous, le colonel fit sonner le Drapeau.

Après la dislocation des troupes, un vin d'honneur fut offert dans le mois des sous-officiers au colonel et à la déléguée des Anciens Militaires.

Le colonel Salles témoigna aux anciens sa satisfaction de les retrouver au milieu de tous les officiers et sous-officiers, « l'ossature du Régiment », dit-il.

Le distingué délégué général du Havre, l'adjudant-chef Caspar, dans une éloquente improvisation, remercia le colonel de l'insigne

honneur qu'il faisait aux anciens militaires en cette imposante cérémonie, puis lève son verre à la santé de chacun, à la prospérité du beau Régiment et à la Société des « Anciens du 129<sup>e</sup> ».

Pour continuer une journée si bien commencée, un banquet réunit à midi, à l'Hôtel Moderne, de nombreux sociétaires. MM. les capitaines Le Traon et Haas, l'adjudant-chef Caspar, l'adjudant secrétaire du colonel Berné, le chef armurier Binot ; Jousiaux et Binet, médecins auxiliaires ; Ollier, adjudant-chef ; Michel, sergent, y prirent part, heureux de prendre contact avec les Anciens du 129<sup>e</sup>.

On parla des absents excusés de ces circonstances indépendantes de leur volonté empêchèrent d'être de la réunion en ce jour inoubliable. M. le vice-président et Mme Gabos, MM. Henri Bompard, Pouchet, Aron-del, Nôé avaient notamment envoyé des lettres exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à cette fête.

**Emprunt 3 1/2 % amortissable**

**AVIS DE RÉPARTITION**

Un arrêté ministériel en date du 16 juillet 1914 a fixé comme il suit la répartition des rentes à 3 1/2 % amortissables émises le 7 juillet précédent.

Les souscripteurs de 7 fr. et de 14 francs de rente recevront respectivement 7 et 14 francs.

Les souscripteurs dont les demandes sont comprises de 21 fr. à 658 fr. inclus, recevront 14 francs.

Les souscriptions supérieures à 658 fr. reçoivent une rente calculée en appliquant à leur montant le taux de 2.085.124.541 8/10. Les résultats ainsi obtenus sont ramenés au multiple de 7 fr. immédiatement inférieur.

Toutefois, les souscripteurs de moins de 3.000 fr. reçoivent 7 francs de plus lorsque la fraction négligée atteint 2 fr. ; les souscripteurs de plus de trois mille francs et de moins de 5.000 fr. de rente bénéficient du même avantage lorsque la fraction négligée atteint fr. 3 50.

Un avis inséré au Journal Officiel du 17 juillet informe en outre les souscripteurs que la période de versement de 2<sup>e</sup> terme et l'échange des récépissés contre des certificats provisoires s'étend du 22 juillet au 31 juillet courant inclus.

Pendant la même période, ils auront le droit de se libérer par anticipation des termes à échéance des 16 septembre et 16 novembre.

On rappelle que cette libération comporte une bonification de fr. 2 10 par 7 fr. de rente attribuée.

**Les Distributions de Prix des Ecoles Communales**

Les distributions solennelles des prix seront faites aux élèves des Ecoles primaires communales du Havre dans les locaux et d'après l'ordre suivant :

**1<sup>er</sup> Canton.** — Salle de la Lyre Havraise, mercredi 5 août, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Acher, conseiller général, président de la Délégation cantonale ; Ecole de garçons rue Augustin-Normand, Ecole de filles rue Emile-Renouf, Ecole de garçons rue Emile-Zola, Ecole de filles rue de la Maillevie.

**2<sup>e</sup> Canton.** — Salle de la Lyre Havraise, mardi 4 août, à 3 heures du soir, sous la présidence de M. Goly, conseiller d'arrondissement ; Ecole de garçons rue des Etouppières, Ecole de filles rue Dauphine, Ecole de garçons rue Jean-Macé.

**3<sup>e</sup> Canton.** — Salle des Fêtes, rue Dumont-d'Urville, mardi 4 août, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Léon Meyer, conseiller général ; Ecole de garçons rue Amiral-Courbet, Ecole de filles rue Beaumarchais, Ecole de garçons rue de Fieurus, Ecole de filles rue Gustave-Briandau.

**4<sup>e</sup> Canton.** — Salle Franklin, mercredi 5 août, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Hissin, inspecteur primaire. — Ecole de Garçons rue Massillon. — Ecole de Filles rue Massillon. — Ecole de Garçons rue de l'Observatoire. — Ecole de Filles rue de Zurich.

**5<sup>e</sup> Canton.** — Salle de la Lyre Havraise, mardi 4 août, à 3 heures du soir, sous la présidence de M. Fagot, président de la Délégation cantonale. — Ecole de Garçons rue Clovis. — Ecole de Filles rue Bemidol. — Ecole de Garçons rue Dumé-d'Aplemont. — Ecole de Filles rue Normandie. — Ecoles de la Douane.

**6<sup>e</sup> Canton.** — Salle Franklin, mardi 5 août, à dix heures du matin, sous la présidence de M. Valentin, adjoint au maire. — Ecole de Garçons rue Gustave-Franck. — Ecole de Filles rue Lemaître. — Ecole de Garçons rue de Phaisbourg. — Ecole de Filles rue Raspail.

**7<sup>e</sup> Canton.** — Salle de la Lyre Havraise, mardi 4 août, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Pigoreau, président de la Délégation cantonale. — Ecole de Garçons rue Frédéric-Buisson. — Ecole de Filles rue de l'Alma. — Ecole de Garçons rue Pédfort. — Ecole de Filles rue des Gobelins.

**Nos Hôtes**

Le général Archinard arrivé au Havre hier a visité dans la matinée les batteries de la côte. Dans l'après-midi, le général a assisté aux écoles à feu.

D'autre part, le général Bapis, commandant l'artillerie du 12<sup>e</sup> corps d'armée, est également venu au Havre assister aux écoles à feu, en compagnie de nombreux officiers d'artillerie.

**Légion d'Honneur**

M. Charles Leblond, officier d'administration de l'artillerie coloniale, actuellement à l'arsenal de Bayonne, vient de recevoir la croix de la Légion d'Honneur.

Les frères Leblond, nés à Sanvic, fils de l'ancien directeur de l'Ecole communale et anciens élèves du Lycée du Havre, sont tous décorés de la Légion d'Honneur.

Lainé, M. Aimable Leblond, ingénieur de l'artillerie navale, est officier de la Légion d'Honneur ; le second, M. Georges Leblond, capitaine d'infanterie coloniale, est chevalier de la Légion d'Honneur, et le troisième, M. Charles Leblond, vient à son tour d'être décoré.

**L'Administration de la Marine**

Le Journal Officiel de lundi publie une série de mutations dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime et parmi lesquelles nous relevons la suivante :

M. Guérin, administrateur de 2<sup>e</sup> classe, adjoint au chef du quartier du Havre, est appelé à diriger le quartier du Crosic à dater du 1<sup>er</sup> août.

M. Guérin est le gendre de M. Delacour, directeur de l'inscription maritime du Havre. En applaudissant à l'avancement dont il est l'objet, nous exprimons le regret que nous cause son départ, car il fut toujours dans ses relations avec tous ceux qui l'approchèrent d'une grande amabilité.

**Médaille d'Honneur des Douanes**

La médaille d'honneur des douanes est décernée à MM. Jean-Marie Dreaux et Jules-Claude Levillain, préposés au Havre.

**Caves Générales**

**BAISSE DES VINS**

Les cours ayant subi une nouvelle baisse les CAVES GÉNÉRALES en font profiter immédiatement leur clientèle :

- Vin rouge Clos-Montagne... 0 fr. 35 Le Litre
- » Grands Domaines 0 fr. 40 »
- » Côtes Val-Joie.. 0 fr. 45 »
- Vin blanc Gravettes..... 0 fr. 40 »
- » Gers..... 0 fr. 45 »

Les CAVES GÉNÉRALES vendent en détail aux prix de gros

**Union Française des Sociétés de Gymnastique Féminines**

Les assistés de l'Union Française, fondée en 1912, se sont tenus à Melun les 18 et 19 juillet, sous la direction de notre concitoyen M. Podesta, président de l'Union.

Le samedi 18 avait lieu la réunion du 3<sup>e</sup> Congrès, réunissant les délégués de 40 sociétés affiliées ; différents questions touchant la réglementation des concours ont été résolues.

Les nouvelles adhésions recueillies depuis le Congrès de novembre portent le nombre des Sociétés affiliées à 87 et les membres associés à 280.

Le dimanche 19 se donnait la 2<sup>e</sup> fête fédérale, favorisée par un temps superbe et sur un emplacement délicieux ; elle a été de tous points remarquable.

27 Sociétés s'étaient présentes, plus La Rotterdam, section présentant douze gracieuses hollandaises, le tout formant un effectif de 550 fillettes et jeunes filles, auxquelles il faut ajouter 15 déléguées d'écoles municipales de l'arrondissement, présentant 300 élèves filles.

La Société de gymnastique Les Enfants du Havre, qui porte le n° 1 de l'Union, avait envoyé sa section féminine sous la direction de son professeur, M. Le Bourvellec. Elle a obtenu les récompenses suivantes :

**CONCOURS DE SECTION**

**Préliminaires. Lignes parallèles et sauts :** Prix d'honneur, pointage de 85/0 du maximum.

**Prix spéciaux mains libres :** Prix d'honneur avec félicitations du jury.

**Course en section :** Quatrième Prix.

**Challenge :** Préliminaires, barres parallèles, sauts, corde lisse à mètres, 12 concurrents.

1<sup>er</sup>, Emfina Sport-Paris, 225 points 50.

2<sup>e</sup>, Enfants du Havre, 222 points 30.

3<sup>e</sup>, En Avant Paris, 216 points 50.

4<sup>e</sup>, Vedette de Malakki, 216 points 50, ex æquo.

**1<sup>re</sup> Catégorie.** — Billets chorégraphiques : 6 concurrents. Prix d'honneur.

Nous sommes heureux d'enregistrer les brillants succès de nos jeunes havraises, qui maintiennent toujours leur réputation depuis 1900, date de leur création, comme première section féminine en France.

**Un nouveau journal**

Samuel a paru le premier numéro d'un nouveau journal viticole, *L'Echo du Val de Fère*, dont M. Jean Beaufils est le rédacteur en chef.

On se rappelle que M. Jean Beaufils, après avoir collaboré pendant plusieurs années au *Havre-Morin* a quitté ce journal il y a quelques mois pour s'établir à Vire.

Nous souhaitons bonne chance à notre aimable confrère.

**Ecole des Arts et Métiers**

Sont admis à subir les épreuves orales du concours d'admission en 1914, à l'Ecole nationale d'arts et métiers de Lille, les candidats dont les noms suivent :

**SEINE INFÉRIEURE**

MM. Angot, Caron, Chartein, Dubut, Fondimare, Fresel, Gaudoin, Grandval, Harel, Houlléfort, Houyvet, Hug, Jurgon, Koebel, Leroy, Letellier, Oiseau, Ozo-dit-Biot, Quenneville, Blassard, Vatelien.

**ETRE**

MM. Delamaré, Louis Michel, Peauger, Rollet, Rougey, Salanaty, Verly.

**CALVADOS**

MM. Cases, Chauveau, Poubert, Guimard.

**Le Brevet d'Aptitudes Militaires**

Les examens du brevet d'aptitudes militaires ont commencé hier. Ces examens dureront pendant quatre jours.

Nous en publierons les résultats dès qu'ils seront connus.

**Le Service d'Automobile sur Etréat**

La Chambre syndicale des patrons et chauffeurs de taxi-autos de la ville du Havre nous adresse la note suivante :

« Le Syndicat des patrons et chauffeurs de la ville du Havre proteste énergiquement contre la subvention demandée par une Société de transports automobiles pour exploiter la ligne du Havre à Etréat. En voici les raisons :

1<sup>o</sup> Les communes desservies par ledit service ont toujours refusé ;

2<sup>o</sup> Etréat, qui, par ses golfes et ses tennis, attire bon nombre de voyageurs, est seule à en profiter ;

3<sup>o</sup> Il existe une ligne de chemin de fer qui dessert Etréat, ce serait donc faire une concurrence à l'Etat avec l'argent des contribuables havrais ;

4<sup>o</sup> Deux poids et deux mesures.

Dans quelques jours, à l'occasion des Courses, les loueurs du Havre désirant rentrer en circulation une voiture supplémentaire auront à payer, en plus des frais de stationnement et de régie, un droit supplémentaire de 6 francs, et pourtant ce sera pour transporter des voyageurs dans le Havre.

C'est pourquoi nous venons protester, car si l'on parlait de ce principe, rien n'empêcherait bien des commerçants de venir solliciter la même faveur de notre Conseil municipal. »

**Fête Nationale Belge**

Le 4-mars L'Avenir, navire école de l'Association Maritime Belge, qui se trouve actuellement en circulation, une voiture supplémentaire aura à payer, en plus des frais de stationnement et de régie, un droit supplémentaire de 6 francs, et pourtant ce sera pour transporter des voyageurs dans le Havre.

C'est pourquoi nous venons protester, car si l'on parlait de ce principe, rien n'empêcherait bien des commerçants de venir solliciter la même faveur de notre Conseil municipal.

**Fête Nationale Belge**

Le 4-mars L'Avenir, navire école de l'Association Maritime Belge, qui se trouve actuellement en circulation, une voiture supplémentaire aura à payer, en plus des frais de stationnement et de régie, un droit supplémentaire de 6 francs, et pourtant ce sera pour transporter des voyageurs dans le Havre.

C'est pourquoi nous venons protester, car si l'on parlait de ce principe, rien n'empêcherait bien des commerçants de venir solliciter la même faveur de notre Conseil municipal.

**La Retraite Militaire**

La retraite militaire qui doit avoir lieu ce soir, par canton à l'itinéraire suivant :

1<sup>er</sup> canton : Sous-Préfecture, boulevard de Strasbourg, place de l'Hôtel-de-Ville, rues de Paris, des Drapiers, du Général-Faidherbe, quai Casimir-Delavigne, rues Dauphine, de la Crique, Saint-Louis, pont du Commerce, quai d'Orléans, rue Marie-Thérèse, boulevard de Strasbourg, caserne Kléber.

**Solennité**

On nous prie d'insérer la note suivante : Demain jeudi 23 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu, dans le Temple protestant de la rue du Lycée, la consécration au Saint-Ministère de M. Jacques Lafon. Le père du candidat, M. le pasteur Jean Lafon, fera le discours de circonstance et le candidat lui-même prononcera une allocution.

Le funiculaire marchera ce jour-là jusqu'à dix heures et demie du soir.

**Noouvelles Maritimes**

**Nos Transatlantiques**

**La France**

Le paquebot France, tout d'abord attendu hier après-midi, vers 3 heures, fit connaître qu'il n'arriverait qu'à 5 heures sur rade.

La France passa à La Hague à 1 h. 45 et fut signalé à Barfleur à 2 h. 50.

Elle entra au port à 6 h. 1/2 et s'accosta au quai d'Escalot où débarquèrent ses passagers au nombre de 1.238 - 299 de première classe, 109 de seconde et 768 de troisième.

Parmi les premiers se trouvaient MM. le marquis d'Andigné, comte Philippe d'Elbée, Paul Faguet, agent général de la Compagnie Transatlantique à New-York ; Mgr La Roche, Oultmet, magistrat ; marquis de Puar del Rio, Revel et Saurin, inspecteurs des colonies ; vicomte P. Tristan, capitaine D. S. Vassiloff, attaché naval à l'ambassade russe de Washington.

Le voyage de retour s'est effectué par beau temps ; celui d'aller avait été marqué par une mer très agitée.

La France entrera au bassin ce matin, à 8 heures.

**Le Saint-Laurent**

Le steamer Saint-Laurent, venant de New-Orléans, est attendu sur rade aujourd'hui, vers 5 heures.

**Le Niagara**

Le steamer Niagara, venant de New-York, est entré au port, hier matin, avec 228 passagers dont 135 de cabines.

Parmi eux-ci se trouvait Mgr Perrier, évêque du Kansas.

**Faits Divers**

**Les Cambriolages de la rue Fénelon**

Les nommés Raymond Lacaille et Robert Regnaud, arrêtés, lundi, comme auteurs du cambriolage commis chez MM. Pincan et Harang, rue Fénelon, 29, ont été conduits hier au Parquet sous l'inculpation de vols qualifiés.

De l'enquête à laquelle l'agent de la Sûreté Caville s'est livré, il résulte que les nommés Lacaille et Regnaud avaient plusieurs complices et notamment une fille Germaine Tesnière. Trois individus avaient été vus en leur compagnie dans la soirée de samedi.

Après avoir fait ouvrir la porte de cette chambre, les policiers trouvèrent Regnaud et la fille Tesnière dans la chambre. Le Bihan couché et dans un placard Marty qui se cachait.

Mis aussitôt dans l'impossibilité de nuire, les quatre complices furent fouillés. Le Bihan avait sur lui un poignard, un autre poignard fut trouvé sous le lit et deux rasoirs sur la table de nuit.

Dans la chambre furent retrouvés des objets, des couverts et du linge provenant des cambriolages.

Le nommé Marty serait en réalité un nommé Louis-Albert Lecant, journaliste, ayant été condamné le 9 mai 1912, pour coups et blessures, à treize mois de prison, par le Tribunal correctionnel de Rouen.

**Blessé à bord**

En travaillant au démontage d'un caillier de 20 tonnes, un charbonnier du paquebot Hochamban, Joseph Le Cam, âgé de 31 ans, demeurant 12, rue d'Érdeville, a été blessé lundi après-midi, dans la machine de ce navire. Il eut le gros orteil du pied droit écrasé.

Le Cam est entré en traitement à l'Hôpital Pasteur.

**Un Cordial délicieux**

Pour obtenir un cordial délicieux et un tonique incomparable il suffit de verser le contenu d'un flacon d'Extrait Formi-Vital dans un verre de bon vin (Bordeaux ou Ma-gas de préférence).

Dépôt : Grande Pharmacie des Halles Centrales, 56, rue Voltaire. — Prix 1 franc le flacon.

**ÉCOLE BERLITZ**

94, boulevard François-1<sup>er</sup>, 94

(Angle de la rue Gustave-Cazaux)

**COURS DE VACANCES**

pour Garçons et pour Filles

(Août et Septembre)

**ANGLAIS & ALLEMAND**

3 fois par semaine

**25 FR. POUR LES 2 MOIS**

Le nombre d'élèves dans chaque cours étant limité, on est prié de s'inscrire de suite.

**Accident de roulage**

Une collision s'est produite lundi soir, vers six heures, sur le cours de la République, dans les circonstances suivantes :

Deux banneaux de l'entreprise de travaux publics Vallée se suivaient dans la rue de Turenne pour aller sur le cours de la République.

Dans le premier banneau se trouvaient les deux charretiers : Edmond Vasselina, âgé de 51 ans, demeurant 4, rue de Turenne, et Edmond Désert, âgé de 21 ans, habitant D'Érdeville, lequel tenait la bride de son cheval qui marchait derrière.

En arrivant sur le cours, ils se trouvèrent face à face avec un tramway de la ligne du Rond-Point à Saint-François, conduit par un wattman débutant, Albert Viray, âgé de 37 ans, qui était accompagné d'un moniteur, M. Georges Delaunay, âgé de 35 ans.

En apercevant les banneaux, les deux hommes voulurent serrer les freins, mais ne purent arrêter à temps. Le premier banneau fut pris en écharpe. Le cheval fut lauché et les deux charretiers roulerent sur le sol.

Le brigadier de gendarmerie Le Berre et le gendarme Richer, qui se trouvaient sur la plateforme, descendirent pour dégager les victimes. Le charretier Désert était pris sous le tramway. La tête avait été atteinte par une roue. Son camarade Vasselina avait des contusions aux jambes et se plaignait de douleurs internes.

Où eut beaucoup de mal à dégager le cheval qui était pris par le fillet. Il était grièvement blessé aux cuisses.

Les deux charretiers reçurent des soins à la pharmacie David et furent ensuite reconduits à leur domicile.

**Renversée par une Voiture**

Hier matin, vers neuf heures, une dame Marie Boudard, âgée de 29 ans, journalière, demeurant 74, rue du Perrey, chez Mme Hébert, traversait la rue Léon-Peutelway, lorsqu'elle fut renversée par un cheval attelé à une voiture de livraison d'une brasserie.

Mme Boudard fut contusionnée sur diverses parties du corps et eut la jambe gauche fracturée. On dut la transporter à l'Hospice Général.

M. Gibert, commissaire de police a ouvert une enquête, car le charretier ne s'est pas fait le pas occupé de la victime qu'il venait de faire.

**Renversée par un Cycliste**

Lundi soir, vers sept heures, Mme Anna Favuel, demeurant rue L'Écluse, 78, traversait la rue Berthelot, à l'angle de la rue Labédoyère, lorsqu'elle fut renversée par un cycliste resté inconnu qui descendait la rue Denis-Papin.

Mme Favuel fut secourue par M. Salum, son gendre, qui la reconduisit à son domicile. Elle portait de légères contusions à la jambe droite et à l'épaule gauche.

**Méprise**

Croyant absorber de l'eau potable, une fillette de six ans, Jeanne Laucher, qui se trouvait dans le domicile de ses parents, rue Frédéric-Sauvage, 24, avala une gorgée d'eau de Javel.

Elle se mit aussitôt à pousser des cris. Sa mère la conduisit en toute hâte à la pharmacie Guincière où on lui fit prendre un vomitif.

Le pharmacien conseilla ensuite le transport de l'enfant à l'Hospice Général, mais la mère ne voulant pas se séparer de sa fille, elle retourna à son domicile.

L'état de l'enfant n'est d'ailleurs pas grave.

**Accident mortel sur la ligne du Havre à Paris**

Un Emigrant écrasé par un Train

Un accident mortel s'est produit dimanche après-midi en gare de Bonnières, entre Mantes et Rouen. Un train d'émigrants venant de Havre stationnait en gare et l'un des émigrants, un Syrien, croit-on, était descendu à contre-voie pour se rendre, sur le quai opposé, au robinet d'eau potable.

Un employé l'aperçut au moment où il traversait de nouveau les voies pour regagner son wagon. Il essaya de le faire revenir en arrière, mais il était trop tard.

Le rapide 129, qui part de Paris à 4 h. 22 après-midi et passe en gare de Bonnières à plus de 100 kilomètres à l'heure, arrivait et fauchait le malheureux émigrant qui fut horriblement broyé.

**Un Cambriolage**

En rentrant à son domicile, hier soir, vers huit heures, M. Désiré Schlipmann, vérificateur des douanes, demeurant rue du Perrey, fut la victime d'un cambriolage. Des cambrioleurs s'étaient introduits dans son domicile à l'aide de fausses clefs. Tous les meubles avaient été fouillés et M. Schlipmann se rendit compte que deux montres en or et leurs chaînes avaient disparu.

L'une de ces montres porte les initiales D. S. gravées sur le boîtier extérieur. Un billet de 50 francs, une timbale en argent, une épingle de cravate et de nombreux récépissés de titres en dépôt en banque manquaient également.

M. Schlipmann a porté plainte immédiatement auprès de M. Frambourg, commissaire de police.

**Vol**

Charles Prévier, âgé de 26 ans, marchand de volailles, demeurant rue du Frère-Constantin, n° 11, a été mis à la disposition de M. le commissaire de police de la 1<sup>re</sup> section de Paris, suite à un vol de dérobé, étant ivre, une bourse en « titre fixe » dans la poche d'une fille Grenier, demeurant, 80, rue Victor-Hugo, avec laquelle il avait eu une discussion. Cette bourse contenait 23 fr. 25.

Une enquête est ouverte.

**M MOTET, BEHNETTE, 51, de la Bourse-17, L. E. THIBAUD**

**Mordu par un Chien**

Passant dans la rue Thiers, lundi soir, vers huit heures, M. Pierre Maupertuis, âgé de 35 ans, naturaliste, demeurant rue Bernard-de-Saint-Pierre, n° 12, fut mordu au mollet gauche par un chien appartenant à M. Desforges, facteur de pianos, demeurant rue Thiers, 45.

La morsure, qui est légère, fut pansée à la pharmacie Pépin.

Le chien sera visité par un vétérinaire.

**GRAND BAZAR**

Domain Jeudi 23 Juillet

**ARTICLES DU JEUDI**

Bas	colon noir, mailles unies.	2 75
Bas	La paire 20. Les trois colon noir, à côtes unies.	0 85
Bas	fil, à jour, nuances assorties.	1 10
Chaussettes	fil, rayures nouvelles.	0 85
Chaussettes	colon noir, rayures fantaisie.	0 55
Bottes	derby, dames, chevrons gisèle, jaune ou noir.	8 90
Pantouffles	drap noir, dames, semelles enduites.	1 20
Richelieu	toile blanche ou kaki, semelles cuir, talons, hommes.	3 20

**SODALINE**

Limonde hygiène et rafraîchissant

La Sodaline est une marque déposée. Toute boisson ne portant pas la firme de la maison ou Sodaline gravé dans le verre est un contrefaçon.

Sous fabricants, L. Montizon et Co, Le Havre.

**Au Parquet**

Joseph Legras et René Delanos, dont nous annonçons l'arrestation, hier, comme auteurs du cambriolage commis dans les roulettes de M. Gallie-Rancy, rue du Dr-Fauvel, ont été mis à la disposition du parquet.

**Les Bières fabriquées par la Grande Brasserie de l'Ouest ont pour caractère distinctif d'être fines, légères et digestives.**

Les plus hautes récompenses aux expositions internationales et universelles.

Turin 1911 : LE GRAND PRIX

Gand 1913 : MEMBRE DU JURY

**HORS CONCOURS**

**THÉÂTRES & CONCERTS**

**Casino Marie-Christine**

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 21 juillet 1914

Présidence de M. TASSARD, vice-président

APPARTEMENT A LOUER ?

M. B... demeurant à Sanvic, était-il en droit de louer le logement que lui-même tenait à bail de M. Louis Liézy, locataire principal ?

Il se crut autorisé à le faire et contracta une location avec une visiteuse qui s'était présentée chez lui le 13 mai, vers 3 h. 1/2 du soir.

Mais son propriétaire, en l'espèce le locataire principal, n'était pas du tout de cet avis. A son avis, M. B... n'avait aucun espèce de droit de sous-locat.

Soumettre la question aux Tribunaux compétents paraissait tout indiqué. Mais M. Liézy est expédié et l'entrepreneur a été condamné à son adresse par quelques coups de poing savamment dirigés le mal fondé de sa prétention. Mme Liézy se joint à son mari, cependant qu'un jeune apprenti maçon, Maurice Leproust, âgé de 15 ans, qui travaillait non loin de là, vint, lui aussi, distribuer sa part de horions au malheureux M. B...

Cette petite scène se termine devant le Tribunal correctionnel. Liézy et sa femme sont condamnés chacun à 30 francs d'amende. Le jeune Leproust est acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à sa famille.

Défenseur : M<sup>e</sup> Contry.

A QUI LE FLOTEUR ?

Alphonse Richère, 40 ans, et Yves-Marie Messonier, 41 ans, prétendant l'avoir trouvé sur la grève en allant faire la pêche aux moules.

Toujours est-il que sans l'intervention des agents qui les rencontrèrent dimanche dernier sur le pont de la Barre et qui eurent la curiosité de s'enquérir du contenu du sac qu'ils portaient, le flotter aurait été depuis longtemps échangé par eux contre des espèces sonnantes et trébuchantes.

Chacun des prévenus récolte trois mois et un jour de prison.

EN FLAGRANT DÉLIT

Germain Lechin, 49 ans, peut difficilement nier le fait qui a motivé sa poursuite devant le Tribunal correctionnel, puisque deux marins l'ont surpris au moment où il coupait une amarre du vapeur Caravel et emportait la partie du cordage restée à terre.

Il avait bien inventé une explication au cours de l'interrogatoire, à savoir qu'il croyait cette amarre perdue, que ce n'était pas lui qui l'avait coupée, qu'il avait simplement heurté du pied et qu'il avait cru pouvoir la prendre.

Mais tout cela était bien compliqué et Lechin a trouvé beaucoup plus simple de faire défaut.

Celui-ci : trois mois de prison.

AUTRES DÉLITS

M. X... épicière, a omis de placer une étiquette indiquant le contenu d'un bocal de pastilles de gomme.

C'est là un délit qui tombe sous le coup de la loi, et M. X... est condamné à seize francs d'amende.

— Georges Mink, vingt-cinq ans, terrassier, complètement ivre le 27 juin dernier, vers huit heures du soir, a cherché querelle à son voisin, et comme celui-ci refusait de lui ouvrir sa porte, a défoncé la dalle porte d'un formidable coup de pied.

Huit jours de prison pour bris de clôture.

— André Deschamps, 36 ans, est, lui aussi, très violent lorsqu'il est en état d'ivresse — c'était le cas samedi dernier. — L'agent qui l'arrêta ce jour là en fit l'expérience.

Deux mois de prison et cinq francs d'amende.

— C'est à trois heures du matin que, le 16 juillet, deux agents ramassèrent cette pauvre Mme Rosalie Lefrançois, 52 ans, ivre morte sur le trottoir.

Cette brave dame en aura pour deux mois à passer sur Lesueur, plus deux ans d'interdiction de droits.

— Enfin, René Dnel, 28 ans, récolte quatre mois de prison pour avoir, au Rond-Point, dimanche dernier, exploré les poches d'un vieillard, M. Lamy, et lui avoir dérobé son porte-monnaie, contenant 2 fr. 35.

Bunel n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure

Audience du 21 juillet 1914

Présidence de M. MARCADE, conseiller à la Cour

Une Fausserie

La femme B..., âgée de 37 ans, est accusée d'avoir, en décembre 1912, apposé sur une traite la fausse signature, pour accoutance, de son frère, lequel, à l'échéance, refusa naturellement de payer le billet de 300 francs qui lui était présenté.

La femme B... est acquittée après plaidoirie de Me Jean Beaudouin.

Un Crime à Mesnil-sous-Jumièges

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, la femme Prunier, âgée de 40 ans, demeurant à Mesnil-sous-Jumièges, tuait d'un coup de fusil à bout portant son mari. Puis elle essayait de se suicider mais se fracassa sur la mâchoire.

Au cours de l'interrogatoire, l'accusée, maintenant complètement réhabilitée, mais défigurée, est prise d'une crise de nerfs. Le docteur Didier, qui est appelé comme témoin, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

moins, lui prodigua aussitôt ses soins. An bout d'une demi-heure, l'accusée fut reprise. L'accusée prétend être innocente. Elle dit que c'est son mari qui a tiré sur elle et qui s'est suicidé ensuite. Aucun témoin ne peut venir dire comment s'est passé la scène.

L'jury estime que l'horrible blessure qui a défigurée la femme Prunier est une punition suffisante, à supposer qu'elle soit coupable, et l'acquitte.

Défenseur : M<sup>e</sup> Benoit.

Le Procès des Bandits de Maromme

C'est aujourd'hui mercredi que commencent les débats de l'affaire des bandits de Maromme. Il y a dix-huit inculpés auxquels dix-huit crimes sont reprochés. Plusieurs entraînent la peine capitale. Les débats dureront certainement plusieurs jours.

des vieux parchemins, il a tiré du secret des années, le sujet de nombreuses publications que notre bibliothèque populaire est heureuse de posséder.

Un membre de la Société Havraise d'Etudes diverses, M. de la Roche, a lu une notice sur le Bulletin de cette Société et sur les communications résultant de sa participation à différents Congrès.

C'est donc avec juste raison qu'en 1901 les palmes d'officier de l'académie furent officiellement conférées au fruit de son labeur persévérant.

« Son activité se donne encore libre carrière au sein de la Société de secours mutuels qu'il lui arrive quelquefois, comme conseiller municipal, de combattre avec ardeur les projets de l'Administration, je veux lui rendre cette justice qu'il le fait toujours avec une courtoisie profitable à nos bonnes relations.

« Toutes ces qualités, Madame, n'ont pas été sans déterminer sur vous. Je sais que votre bon cœur est ouvert depuis longtemps à toutes les souffrances humaines, et que vous n'avez pas hésité, obtenu la suite d'exemptions subis devant la Société de secours aux blessés militaires, ne demandant qu'à s'exercer auprès de nos petits soldats, à leur procurer les secours qu'ils ont si bien mérités.

« Permettez-moi de souhaiter que ce soit le plus tôt possible.

« Quant à vous, Monsieur, vous avez également le droit d'être fier de vous, vous portez sur votre front le plus pur des titres de gloire, celui de votre participation à l'œuvre de la Société de secours mutuels de Sanvic et les sympathies qu'il s'est acquises pour son caractère aimable et conciliant n'ont fait qu'accroître les regrets causés par un éloignement que les obligations d'une charge professionnelle rendaient indispensable.

« Vous avez la réputation d'un homme bon et franc, et c'est pourquoi il n'en faut pour vous prédire un brillant avenir.

« Tous sont réunis, Madame, Monsieur, les sentiments que m'inspire votre union. Permettez-moi d'être un des premiers à vous réjouir de votre bonheur et de vous adresser aux nombreux collègues que ce jour de fête vous ne manquez pas de recueillir auprès de vous nombreux et légitimes amis.

Fêtes des Fleurs. — Cette fête de bienfaisance, organisée par le Cercle Artistique Sanvicais, aura lieu le dimanche 2 août et s'annonce sous les meilleurs auspices. Plusieurs sociétés locales y participeront. Les principaux carrefours.

Pendant le défilé du cortège fleuri, qui aura lieu dans les principales rues de notre localité, une séance musicale sera organisée avec le concours du clavecin Sanvicais.

Comme déjà annoncé, un concours doté de nombreux prix est organisé entre les 3 catégories suivantes, décorées ou fleuries, qui feront partie du cortège.

1° Voltures de enfants ou de poupées ; 2° Bicyclettes ; 3° Ombrelles ; 4° En outre, plusieurs groupes compoés sont déjà inscrits.

Le Comité d'organisation fait un appel chaleureux auprès des dames et jeunes filles désireuses de participer à la vente de fleurs.

S'inscrire le plus tôt possible auprès du président, M. de la Roche, chez M. Lecourt, vice-président, 35, rue Gambetta, ou chez M. Vigneron, secrétaire, 8, rue Sadi-Carnot.

On peut s'inscrire aux mêmes endroits pour les personnes désirant concourir au cortège fleuri.

Succès universitaires. — Mlle Henriette Guillemand, élève de l'École primaire supérieure de Rouen, a obtenu le premier prix de sa classe à l'examen de fin d'année, le 15 juillet, à l'École normale primaire supérieure de Fontenay-aux-Roses (Seine).

Fontaine-la-Mallet. — Voici les résultats des élections municipales complémentaires qui ont eu lieu le dimanche 19 juillet, à l'effet de remplacer M. A. Ricouart et F. Vasse, décédés.

M. Albert Boisse, cultivateur... 33 voix  
Jules Lepetit, cultivateur... 47  
Auguste M. Juh, menuisier... 41  
Paul Landrin, épicière... 37  
Maurice André, marchand... 14  
Léopold Mondévile, maraîcher... 14

Le nombre des votants étant 123 et la majorité absolue 62, il y a ballottage.

Les électeurs sont donc convoqués à nouveau le dimanche 26 juillet.

Lillebonne. — Lundi, vers 3 heures du soir, M. Michel Gustave, 42 ans, domestique chez Mlle Delia Duval, propriétaire de l'usine Leouaire, sortant d'un charret de foin des herbes de M. Caron, route de Port-Jérôme, quand, par suite d'un faux pas, il est tombé et s'est cassé la jambe. Il a été conduit à son domicile.

Concours de l'Horlogerie de Paris. — Nous apprenons le nouveau succès remporté, dimanche, à Paris, au cours d'un abaissement de trois mois au Journal "LE CAPITAL", le plus impartial et le mieux rédigé des Journaux Financiers. — Directeur-Rédacteur en Chef : Jules PERQUEL, Adm. : 6, r. Monsigny, Paris.

Excursion des Anciens Elèves. — La Société des Anciens élèves et amis de l'École des garçons de Criquefort-l'Esneval, a fait son excursion annuelle dimanche dernier.

Rouen avait été choisi comme but de promenade, laquelle a eu lieu par un temps splendide.

Paris le matin de Criquefort par le train de 7 heures 20, les excursionnistes arrivèrent à Rouen à 10 heures 25, après un arrêt de trois heures d'heureux souvenirs, ce qui permit de prendre un léger goûter.

A Rouen, cet lieu un dîner, puis chacun s'en fut, selon ses goûts, contempler les beautés de la ville.

C'est ainsi que le pont transbordeur, la flèche de la cathédrale, l'église de Bonsecours, la tour Jeanne-d'Arc et beaucoup d'autres monuments historiques et curieux intéressèrent de la ville, ont reçu la visite des sociétaires.

Service des Eaux. — Arrêt d'eau. — Pour réparation d'une fuite, les conduites d'eau de la rue de Paris (entre la rue des Drapiers et la place Gambetta) la place Richelieu et le boulevard de la République, seront fermées aujourd'hui mercredi à 2 heures de l'après-midi et pendant quelques heures.

Excursion des Anciens Elèves. — La Société des Anciens élèves et amis de l'École des garçons de Criquefort-l'Esneval, a fait son excursion annuelle dimanche dernier.

Rouen avait été choisi comme but de promenade, laquelle a eu lieu par un temps splendide.

Paris le matin de Criquefort par le train de 7 heures 20, les excursionnistes arrivèrent à Rouen à 10 heures 25, après un arrêt de trois heures d'heureux souvenirs, ce qui permit de prendre un léger goûter.

A Rouen, cet lieu un dîner, puis chacun s'en fut, selon ses goûts, contempler les beautés de la ville.

C'est ainsi que le pont transbordeur, la flèche de la cathédrale, l'église de Bonsecours, la tour Jeanne-d'Arc et beaucoup d'autres monuments historiques et curieux intéressèrent de la ville, ont reçu la visite des sociétaires.

Service des Eaux. — Arrêt d'eau. — Pour réparation d'une fuite, les conduites d'eau de la rue de Paris (entre la rue des Drapiers et la place Gambetta) la place Richelieu et le boulevard de la République, seront fermées aujourd'hui mercredi à 2 heures de l'après-midi et pendant quelques heures.

Excursion des Anciens Elèves. — La Société des Anciens élèves et amis de l'École des garçons de Criquefort-l'Esneval, a fait son excursion annuelle dimanche dernier.

Rouen avait été choisi comme but de promenade, laquelle a eu lieu par un temps splendide.

Paris le matin de Criquefort par le train de 7 heures 20, les excursionnistes arrivèrent à Rouen à 10 heures 25, après un arrêt de trois heures d'heureux souvenirs, ce qui permit de prendre un léger goûter.

A Rouen, cet lieu un dîner, puis chacun s'en fut, selon ses goûts, contempler les beautés de la ville.

C'est ainsi que le pont transbordeur, la flèche de la cathédrale, l'église de Bonsecours, la tour Jeanne-d'Arc et beaucoup d'autres monuments historiques et curieux intéressèrent de la ville, ont reçu la visite des sociétaires.

Service des Eaux. — Arrêt d'eau. — Pour réparation d'une fuite, les conduites d'eau de la rue de Paris (entre la rue des Drapiers et la place Gambetta) la place Richelieu et le boulevard de la République, seront fermées aujourd'hui mercredi à 2 heures de l'après-midi et pendant quelques heures.

Excursion des Anciens Elèves. — La Société des Anciens élèves et amis de l'École des garçons de Criquefort-l'Esneval, a fait son excursion annuelle dimanche dernier.

Rouen avait été choisi comme but de promenade, laquelle a eu lieu par un temps splendide.

Paris le matin de Criquefort par le train de 7 heures 20, les excursionnistes arrivèrent à Rouen à 10 heures 25, après un arrêt de trois heures d'heureux souvenirs, ce qui permit de prendre un léger goûter.

A Rouen, cet lieu un dîner, puis chacun s'en fut, selon ses goûts, contempler les beautés de la ville.

C'est ainsi que le pont transbordeur, la flèche de la cathédrale, l'église de Bonsecours, la tour Jeanne-d'Arc et beaucoup d'autres monuments historiques et curieux intéressèrent de la ville, ont reçu la visite des sociétaires.

Service des Eaux. — Arrêt d'eau. — Pour réparation d'une fuite, les conduites d'eau de la rue de Paris (entre la rue des Drapiers et la place Gambetta) la place Richelieu et le boulevard de la République, seront fermées aujourd'hui mercredi à 2 heures de l'après-midi et pendant quelques heures.

Excursion des Anciens Elèves. — La Société des Anciens élèves et amis de l'École des garçons de Criquefort-l'Esneval, a fait son excursion annuelle dimanche dernier.

Rouen avait été choisi comme but de promenade, laquelle a eu lieu par un temps splendide.

Paris le matin de Criquefort par le train de 7 heures 20, les excursionnistes arrivèrent à Rouen à 10 heures 25, après un arrêt de trois heures d'heureux souvenirs, ce qui permit de prendre un léger goûter.

A Rouen, cet lieu un dîner, puis chacun s'en fut, selon ses goûts, contempler les beautés de la ville.

C'est ainsi que le pont transbordeur, la flèche de la cathédrale, l'église de Bonsecours, la tour Jeanne-d'Arc et beaucoup d'autres monuments historiques et curieux intéressèrent de la ville, ont reçu la visite des sociétaires.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, siège social, 2, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

Mercredi 22 courant, Réunion du Conseil d'Administration.

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef de service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Association des Anciens Elèves de l'École supérieure de Commerce. — M. Gustave Alexandre, secrétaire, et M. Georges Maudier fils, trésorier de l'Association, se tiennent en permanence à la disposition des camarades qui sont à la recherche de places. Ils prendront note de leurs demandes et leur fourniront les indications nécessaires.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Assemblée générale le jeudi 23 juillet, à 1/2 du soir, Cercle Franklin, salle 3 (1<sup>er</sup> étage).

Ordre du jour : Admissions ; Procès-verbal ; Correspondance ; Affaires Lefrançois, Billoreau, Pinchais, Courroyer ; Projet de banquet ; Affaires diverses.

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de Vente

Téléphone (1<sup>re</sup> ligne) 5-44 (2<sup>e</sup> ligne) 83-83

GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

TOUT EST PLUS ÉLÉGANTE ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

MISE en VENTE du JEUDI 23 JUILLET

Salons de CONFECTIONS pour DAMES
Vareuse Molleton belle qualité, ceinture basse, grands revers, teintes mode. La vareuse 16 40
Salons de MODES
Canotier valeurs cotées, pour dames et grandes fillettes, haute mode, blanc et marine. Ce jour 6 --
Canotier pour dames et grandes fillettes, velours de Lyon, tout noir. Exceptionnel 8 --
Élégant Canotier pour dames et grandes fillettes, velours noir, assis ottoman blanc, dernière nouveauté. Remarquable 10 --
Salons de CHAUSURES
Souliers toile grise ou blanche, semelle caoutchouc extra. Pour le tennis ou la plage. Fillette, du 23 au 27... 1 70
Garnements, du 33 au 34... 2 10
Dames, du 35 au 41... 2 50
Messieurs, du 39 au 46... 2 90

Au Rayon de BONNETERIE
Bas fil mousseline, mailles fines, noir ou couleur. 1 30
Gilet fil tricot à jours, demi-manches. En laine 3 --
Costume serge marine ou rouge, blouse droite, pantalon 3 50
Peignoir de bains, tissu éponge blanc. Avec manches 6 80
Comptoirs d'OUVRAGES DE DAMES
Chemise de nuit percale simple, empicement rond, dessins variés. Valeur 3 90. Ce jour 2 90
Bas de pantalon Valeur 0 70
Cache-corset Valeur 1 45. Ce jour 1 10
Service à thé 6 couverts, encadrement jour, toile ancienne, crème. Valeur 4 75. Exceptionnel 3 20
Tablier jardin sans bavette, toile ancienne crème, dessins variés. Valeur 4 45. Ce jour 1 --

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hivondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Deauville, La-Ilede, Ville-de-Caen, Castel, Ville-d'Isigny

Table of shipping schedules for July, listing dates and destinations for Havre and Trouville.

Table of shipping schedules for July, listing dates and destinations for Havre and Trouville.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

BAC A VAPEUR

Entre QUILLÉBEUF et PORT-JEROME Mois de Juillet
Premier départ de Quillébeuf à 6 heures du matin.
Dernier départ de Quillébeuf à 7 heures du soir.

ADMINISTRATION DES POSTES

La dernière levée des correspondances pour le Sénégal, le Brésil et la Plata par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 25 juillet, à 12 heures 5.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. St-Barthélemy, ven. de Marseille, est arr. à Brest le 19 juillet.
Le st. fr. Guadeloupe, all. du Havre à Bordeaux et Colon, est rep. de Brest le 20 juillet.

Par le Canal de Tancarville

20 ch. fr. Marie-Thérèse, Félix... Rouen
21 ch. fr. Grébe, Meck... Rouen
22 ch. fr. Grébe, Meck... Rouen

Navires à Quai

21 Juillet, à 5 heures du soir
QUAI D'ESCALE France
PARTIE RÉSERVÉE AUX YACHTS
Darses Nord, Darses Sud, Bassin de Commerce, Bassin de la Citadelle, Bassin de l'Eure, Bassin à Pétrole, Bassin Vauban, Canal de Tancarville

BULLETIN DES HALLES

MAVRE (Marché Notre-Dame), le 21 juillet.
Cours des Légumes
Pommes de terre: Nouvelles du pays... les 100 kil. 10 -- 11 --

MARCHÉS AUX BESTIAUX

Table of livestock market prices for Paris (La Villette), including beef, mutton, and veal.

PARIS le 21 Juillet

Table of commodity prices for Paris, including various oils and grains.

COMMERCE

Le samedi 25 juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

LA MACHINE HUMAINE

peut être comparée à une machine de précision, dont les rouages compliqués s'engrènent facilement et ont besoin, pour bien fonctionner, d'être lubrifiés soigneusement.



Sels de Reno-Lithier. Des pour Un Litre

Cession de Fonds

Par acte s. s. p. en date du 1<sup>er</sup> juillet 1914, M. Emile PÉPIN a vendu à M. Gustave PHILIPPART, son Fonds de Café-Débit qu'il fait valoir au Havre, place des Halles-Centrales, 7, et rue Diquemare, 13. Prises de possession le 8 août 1914.

ON DEMANDE

Appointement de 10.000 fr. pour donner extension à Commerce Industriel, Adèle sérius, Ecrite L. M., bureau du journal. (915)

STENO-DACTYLOGRAPHES

Secrétaires rapides, connaissant les usages et les termes commerciaux. Les langues: Comptables, Tenue de livres, hommes et dames, sont à la disposition de MM. les Négociants (période d'essai). Deux autres renseignements à l'Association des Anciens Elèves de l'École Pigier, 75, boulevard de Strasbourg (téléphone 16-05).

AGENTS SÉRIEUX

demandés par import. M<sup>rs</sup> Vins de Bordeaux Fortes rouges mensuels Livraisons de confiance. Prix modérés. Ecrite X. 13, Agence Haras, Bordeaux.

MINE D'OR

Représentant général dem. dans chaque ville et canton, pour art. gar. brev. bige, d'encom. cons. pouv. procurer augmentation de revenu mens. de 4.000 fr. com. empl. access. Pas de dep. bur. ni inv. - Ecrite B. rue postale 340, Bruxelles-Centre. Adh. au 1<sup>er</sup> de 25 centimes. 17 22 (83)

PLACIER

est demandé. Fortes romises. Ecrite bureau du journal M. FELIX. (9372)

ON DEMANDE un CHARRIETIER

Reférences exigées. S'adresser, 203, boul. de Strasbourg. (87-2)

ON DEMANDE un BON OUVRIER

So présenter de 10 heures à midi, avec de sérieuses références. S'adresser à la VULCANISATION, 18, rue Saint-Roch. (9332)

ON DEMANDE DES JEUNES GENS

comme Manœuvres. S'adresser au bureau du journal. (930)

ON DEMANDE un jeune Homme

de 13 à 14 ans, présenté par ses parents. Prendre l'adresse au bureau du journal. 21 22 890)

ON DEMANDE une jeune Femme

de 17 à 18 ans en courant de la Fumisterie et de la Tôlerie, désirant se perfectionner dans la Tôlerie Automobile. S'adresser 23, rue du Docteur Gilbert. (938)

ON DEMANDE un jeune Homme

pour Débit, de 15 à 16 ans, muni de références. S'adresser au bureau du journal. (9182)

CHAUFFEUR AUTO

Compétent, comptable, demandé place. Très bonnes références. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (9202)

ON DEMANDE DES JEUNES FILLES

de 13 à 15 ans, pour travail facile. S'adresser au Pilon d'Or. (-)

BONNE OCCASION

Une Chambre à Coucher en acajou: Armoire à glace, lit avec sommier, guéridon, commode dessus marbre, 4 chaises. Prix: 325 fr. - Pr. adresse, bur. du journal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 juillet.
Le marché est de plus en plus mauvais; la baisse se poursuit sur toute la ligne. Notre 3 0/0 perd encore 45 centimes à 80 80; le 4 1/2 s'échale à 90 25.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES
Du 21 juillet. - Henri GAMUS, rue Trigraville, 20; Jacques PAUL, rue Duguay-Trouin, 8; Marie ROULEX, 1 mois 1/2, rue D'Anjou, 44; Emélie PIGNON, veuve RIGNON, 62 ans, sans profession, rue d'Épreville, 6; Suzanne GALAIS, 1 an 1/2, rue Kléber, 23; Aimé DEZIER, 31 ans, employé de commerce, rue Michelet, 49; Henri RABET, 24 ans, chauffeur à bord du torpilleur 296; Jean GOULOINER, 66 ans, journalier, rue Dumont d'Urville, 9; Yvonne LEMOINE, 6 ans, rue de la Gaffe, 9; Emile REVEREND, 63 ans, charrister, rue J.-Massurier, 31; Denise GORIS, 1 an 1/2, rue Martonne, 16; Elizabeth MARTEL, veuve FOGT, 73 ans, sans profession, rue Robert-Surcouf, 11; Joseph SAILLARD, 19 ans, manoeuvre, cours de la République, 33.

Le plus Grand Choix

TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tel. 95)
Vêtements des 35 fr.
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 165

À l'imprimerie de Journal Le Havre

36, RUE FONTENELLE
LETTRES DE MARIAGE
Billets de Naissances

DECES

Du 21 juillet. - Angéline EMO, veuve DUCHENNE, 63 ans, sans profession, rue Duguay-Trouin, 8; Marie ROULEX, 1 mois 1/2, rue D'Anjou, 44; Emélie PIGNON, veuve RIGNON, 62 ans, sans profession, rue d'Épreville, 6; Suzanne GALAIS, 1 an 1/2, rue Kléber, 23; Aimé DEZIER, 31 ans, employé de commerce, rue Michelet, 49; Henri RABET, 24 ans, chauffeur à bord du torpilleur 296; Jean GOULOINER, 66 ans, journalier, rue Dumont d'Urville, 9; Yvonne LEMOINE, 6 ans, rue de la Gaffe, 9; Emile REVEREND, 63 ans, charrister, rue J.-Massurier, 31; Denise GORIS, 1 an 1/2, rue Martonne, 16; Elizabeth MARTEL, veuve FOGT, 73 ans, sans profession, rue Robert-Surcouf, 11; Joseph SAILLARD, 19 ans, manoeuvre, cours de la République, 33.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 2 heures
Sur demande, renseignements de deuil portés à choisir à domicile
TELEPHONE 93

M<sup>rs</sup> Veuve HENIN, née GRANDSIRE

M<sup>rs</sup> Jean, Laurent et Louis HENIN; M<sup>rs</sup> Veuve HENIN mère; M<sup>rs</sup> et M<sup>rs</sup> GRANDSIRE; M. Eugène, René, Henri et M<sup>rs</sup> Camille GRANDSIRE; M. et M<sup>rs</sup> HURET et leur enfant; les Familles HENIN, GRANDSIRE, ANNOU, LEONARD.

André-Jean-Laurent HENIN

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 21 juillet, dans son 17<sup>e</sup> mois. Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation qui auront lieu le jeudi 23 courant, à 11 h 1/2 du matin, en l'église Sainte-Anne, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 80, rue Lesueur.

La Famille du Comte Marie-Eugène VILLEROY

à l'honneur de vous faire part de son décès, survenu le 20 juillet, en son domicile, Villa Aimée, rue Joseph-Vorlent. Les personnes qui l'ont connu sont priées de bien vouloir assister à l'absoute qui lui sera donnée en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse, le mercredi 23 juillet, à 11 h. 1/4 du matin. Les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu à Vandœuvre, près Sarcelles.

M. et M<sup>rs</sup> Félix HEBERT; M. A. HEBERT; les Parents et Amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Fernande HEBERT

leur fille et petite-fille, décédée le 21 juillet 1914, dans son 21<sup>e</sup> jour, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation qui auront lieu le 22 juillet 1914, à 2 heures du soir, en l'église de Sanvic, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, rue Solferino, 3. UN ANGE AU CIEL! Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le pres-tant avis en tenant lieu.

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames

A LA DRAPERIE D'ÉLBEUF Fournisseur de l'Union Economique

Imprimerie du Journal Le Havre

36, RUE FONTENELLE
LETTRES DE DECES
Depuis 6 francs la Cent
LIVRAISON EN UNE HEURE

MINISTÈRE DE LA GUERRE

PARC D'ARTILLERIE DE PLAGE DU HAVRE
Des TIRS auront lieu les 22, 23, 24, 30, 31 juillet 1914 et le 1<sup>er</sup> août 1914. Un tir de nuit à la mer aura lieu le Mercredi 29 juillet 1914, à la Batterie de Dollemard, de 21 heures à 23 heures.

EN VENTE

dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE D'ÉTÉ

des Chemins de Fer de l'ÉTAT
Établi au 25 Juin 1914

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 25 Juin 1914.

Prix: 10 centimes

CASINO MARIE-CHRISTINE

Ce Soir, à 8 h. 3/4
M<sup>lle</sup> JOSETTE, MA FEMME
Comédie en quatre actes.

THEATRE-CIRQUE OMNIA

Boulevard de Strasbourg
AUJOURD'HUI
CINEMA OMNIA PATHE
A 8 h. 3/4, Soirée
Matinée: DIMANCHES et JEUDIS, à 3 h.

PAQUEBOTS A VAPEUR DE LA BASSE-SEINE

SERVICE DU HAVRE à ROUEN
Escalles à Quillébeuf, Vieux-Port, Villequier et Caudebec

Port du Havre

Navires Entrés ven. de
20 st. ang. Sangara, Anderson... Côte-d'Afrique
21 st. fr. Asie, Blazy... Côte-d'Afrique
22 st. fr. La-Her, M. J... Honfleur

Navires Sortis all. à

20 st. all. Rio-Granda, Holting... Brésil
21 st. fr. Ville-de-Bordeaux, Guillot... Rémion
22 st. fr. Montréal, Mousillon... Maroc

DU HAVRE DE ROUEN

Table of shipping schedules between Havre and Rouen, listing dates and destinations.

RESTAURANT A BORD

Service combiné à prix réduits aller et retour par bateau et chemin de fer, soit à l'aller, soit au retour. Pour renseignements, s'adresser à l'Agence, 16, Quai de l'Yve (téléphone 419).

Terre-Neuvières et Islandais

Les terre-neuvières fécompos suivants avaient, aux dates ci-après:
Jacques-Cœur, 19 juin, 900 quintaux de morues; St-Joseph, 1 500 quintaux le 23 juin; Marie-Josèbe, 1 000 qx le 25 juin, ce dernier navire a pêché au Bonnet-Planaud; Raymond, 1 300 quintaux le 14 juin; Elisabeth, 1 500 quintaux le 15 juin. Des lettres particulières disent que le mauvais temps a régné sur le Banc tout le mois de juin.

Marégraphe du 22 Juillet

Table of tide and wind data for July 22nd, including high and low water times and directions.

OUVERTURE DES PONTS DU HAVRE

Du 22 Juillet 1914
LAMBARDIE... marée à marée
ANGOLEME... 9 h. 1/2 à 14 h. 1/2
CITADELLE... 6 h. 1/2 à 18 h. 1/2

Port du Havre

Navires Entrés ven. de
20 st. ang. Sangara, Anderson... Côte-d'Afrique
21 st. fr. Asie, Blazy... Côte-d'Afrique
22 st. fr. La-Her, M. J... Honfleur

Navires Sortis all. à

20 st. all. Rio-Granda, Holting... Brésil
21 st. fr. Ville-de-Bordeaux, Guillot... Rémion
22 st. fr. Montréal, Mousillon... Maroc

DU HAVRE DE ROUEN

Table of shipping schedules between Havre and Rouen, listing dates and destinations.

RESTAURANT A BORD

Service combiné à prix réduits aller et retour par bateau et chemin de fer, soit à l'aller, soit au retour. Pour renseignements, s'adresser à l'Agence, 16, Quai de l'Yve (téléphone 419).

Cours à Terme

Établis par MM. les Courtiers Marchandises assermentés près le Tribunal de Commerce du Havre, le 21 Juillet 1914

Table of commodity prices for various goods like coffee, sugar, and oil.

Cours à Terme des Cotons

Publiés par la Caisse de Liquidation

Table of cotton prices for various grades and origins.

Cours à Terme des Coteaux

Publiés par la Caisse de Liquidation

Table of cotton prices for various grades and origins.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT (Service d'été établi au 25 Juin 1914)

Ligne du Havre à Caudebec-en-Caux

Table of train schedules and fares for the Havre to Caudebec-en-Caux line.

Ligne du Havre à Amiens

Table of train schedules and fares for the Havre to Amiens line.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit de plaisir, la lecture journalière du PETIT HAVRE, nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

AVIS DIVERS

Le Samedi 25 Juillet 1914, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des ventes publiques de la Bourse, M. JULIUS SEUX courtier, procédera à la vente publique de:
Env. 800 CUIRS verts, taureaux, bœufs et vaches.

DEMANDEZ dans toutes les Pharmacies

LES Disco-Lithinés LUZEL

les plus pratiques, les plus économiques pour la préparation instantanée de la plus parfaite des EAUX de TABLE hygiénique, rafraîchissante, délicieusement gazeuse digestive, diurétique, antiarthritique

UN FRANC LA BOITE pour PRÉPARER SOI-MÊME DOUZE LITRES ou SOIXANTE VERRES D'EAU MINÉRALISÉE

Dépôt général : Pharmacie Parisienne B. CARRON, 26, rue Rochechouart - PARIS

l'Estomac

Les Poudres de Cock guérissent en trois jours les maladies d'estomac les plus rebelles, elles donnent de l'appétit, elles font manger avec goût, elles rendent les digestions faciles et suppriment toutes les douleurs et tous les malaises provenant de l'estomac, du foie et des intestins. Un cachet avant chaque repas suffit.

Important. Exigez sur le couvercle de chaque boîte le timbre bleu de l'Union des Fabricants pour la protection des grandes marques. 2 fr. 50 la boîte dans toutes les bonnes pharmacies.

FAIENCES - VERRETERIES - PORCELAINES Articles de Ménage

SEVESSAND FRÈRES

25, rue du Général-Faidherbe VERRERIE SPÉCIALE POUR CAFÉS-DÉBITS Articles pour Charcutiers - Pipes de terre anglaises - 3.6.10.14.18.22.3. c (1925)

ON DEMANDE Une BONNE pour Café Débit. — Bons appointements. Références exigées. — S'adresser au bureau du journal. (1922)

ON DEMANDE une BONNE sachant servir un débit, ayant de bonnes références. — Se présenter 12, rue de Paris (Tabac-Bar). (1922)

ON DEMANDE une Jeune Fille de 14 ans, présentée par ses parents, gages 20 fr. S'adresser au kiosque de la Héve (haut du bou. Merlimé). (1922)

DAME 55 ans capable de tenir intérieur demande place de GOUVERNEANTE chez Monsieur seul. Références de premier ordre. — S'adresser ou écrire Madame GODART, 2, rue de l'Alra. (1922)

MONSIEUR cherche Pension dans une famille française. Ecrire au bureau du journal, initiales A. B. L. (1922)

MAISON DE CAMPAGNE 2 Pièces Meublées dans grande Cour plantée d'arbres fruitiers, très bonne exposition, à l'abri des poussières d'autos, à proximité du Havre, à 40 minutes du tramway. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1922)

CHRONOMÈTRES de haute précision JUVENIA Liorés avec BULLETIN DE MARCHÉ et une garantie de 10 années LELEU, 40, rue Voltaire - Tél. 14.04 200 — 35, rue de la République

Seule Maison de la Région ayant un choix énorme de SAUTOIRS et CHAINES OR vendus depuis 3 fr. le gr. FAÇON comprise. Modèles riches à 4 fr. et à 4 fr. 50 (Pignon compris). La nuit Or est repris à 3 fr. le gr. en échange BIJOUX FIX - DÉCORATIONS Ne pas confondre, la rue Voltaire commence à l'Hôtel Tortoni.

ON DEMANDE à Acheter PETITE CABANE pour Jardin. Adresser offre, CHARLÉ, 13, rue Dauphine. (1922)

ACHAT à acheter AUTOMOBILE à bon marche pour faire petit camion, pouvant porter 300 kilos. — Faire offre et prix bureau du journal. D. L. 91.

MOBILIER D'OCCASION Lits noyer, chêne, acajou, pour 1 et 2 personnes, avec sommier, matelas laine, traversin, 2 oreillers plume (réclame) 75 fr. ; Lit de milieu en chêne avec sommier, valeur 150 fr., pour 75 fr. ; Lits-cage 10, 15 et 20 fr. ; Fourneaux et cuisinières depuis 20, 30, 50, 65, 75 fr. ; Buffet chêne sculpté ancien, 75 fr. ; Buffet sapin sculpté, 50 fr. ; Glace, 1\* 20 x 80, 20 fr. ; Matelas laine, 2 personnes, 45 fr. ; Guéridon acajou, 25 fr. ; Lave-vaisselle (3 places) en marbre, 95 fr. ; Armoire, 45 fr. ; Réfrigérateur, 35 fr. ; Machine à percer, 50 fr. et quantité d'autres objets. 99, rue Thiébaud. — Havre

CHUTE DES CHEVEUX

LOTION LE DUC

Guérison rapide et radicale par la A base de Naphthocantharidate de Pilocarpo Seul Remède scientifique Donnant des résultats merveilleux et incroyables Le flacon pour un mois de traitement environ : 3 fr. 50 Dépôt : GRANDE PHARMACIE DES HALLES CENTRALES, 56, rue Voltaire, Le Havre R. LE DUC et L. PRESSET, Ph. de 1<sup>re</sup> classe

MAIGRIR c'est RAJEUNIR...

Ehésité vient! C'est une gêne qui devient rapidement une maladie. Les organes essentiels voient bientôt leur fonctionnement se troubler. Des désordres se produisent du côté de l'estomac, du foie et du cœur. L'appétit disparaît, l'ivresse donne du grossir et l'âge de rester toujours mince. VOUS MAIGRIREZ SUREMENT SANS DANGER POUR LA SANTÉ vous verrez vos hanches se réduire, le ventre diminuer, la taille s'amincir, les muscles reprendront leur vigueur et leur élasticité, les organes fonctionneront normalement en faisant usage pendant quelque temps de ce merveilleux produit LA TISANE MAIGRITYNE SALACRO Facile à prendre, d'un goût agréable, très économique. La boîte, 3 fr., franco domicile 3.25. — Les quatre boîtes, franco 12 fr. Camille SALACRO, spécialiste, 71, R. Casimir-Delavigne, LE HAVRE. Demander la brochure gratuite "La Santé par les Remèdes de Famille" indiquant le moyen de se traiter par les plantes.

SPECIALITÉ DE LITS FER & CUIVRE

L. VASSAL RUE DE NORMANDIE

Derniers Jours de SOLDÉS NOMBREUSES OCCASIONS en Lits fer et cuivre, émail noir, blanc, vert, etc. Chambres à coucher. Salles à manger. Glaces - Lits-cages et Lits d'enfants. RABAIS CONSIDÉRABLES TIMBRES-PRIMES

A VENDRE Merveilleux LOULOUS Russes dits Spitz blancs, fourrure soyeuse d'une blancheur éclatante.

2 Chiots Chiens uniques au Havre, Mère Prix de Beauté (Trouville 1913). S'adresser : 15, rue Deschamps, à Gravelle. (1912)

AUTOMOBILE Panhard et Levasor

12 HP 4 cylindres, 1,000 fr. En très bon état. S'adresser : 91, rue Thiébaud. (1922)

A VENDRE DEVANTURE Boucherie

Prix modéré S'adresser chez M. COAT, 7, rue Berthelot. (1922)

PERROQUETS : 20 FR.

Chiens Ténériffe, 15 fr. - Ouisittis, 15 fr. Café CHARLÉ, 1, quai de Seine. (1922)

BRAISE à Vendre TRÈS BON MARCHÉ

S'adresser chez M. GAVEN, place des Halles-Centrales. (1922)

VERMOUTH FLORE BITTER TOPAZE

Choix extra Vente en Gros : P. DANVERS, Havre Mes (1922)

Mme de Vallierre

arrivant de Paris, pour la 1<sup>re</sup> fois au Havre, rue de la Comédie, 3 (1<sup>er</sup> ét.). Célèbre somnambule voyante, la seule diplômée et médaillée de la Ville de Paris et des principales villes d'Europe. Infaillible dans ses consultations pour toutes les causes de ce soit, donne moyen réussir en tout, etc. M<sup>me</sup> de VALLIERRE, pour se faire connaître, donne consultations depuis 2 fr. par correspondance, 10 fr.

AVIS UTILE

Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, Le Havre. Me (1922)

M<sup>me</sup> CIRCÉ

Célèbre Médium de Paris Sujet merveilleux reconnu par les plus hautes sommités de Paris. La seule pouvant voir ses pensées les plus secrètes de la personne aimée, et vous dire la date exacte des événements. Téléphonie - Présence Reçoit tous les jours, rue Racine, 46 au 1<sup>er</sup> étage (escalier dans la cour). — Sotene - Loyauté - Discrétion — (1922)

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs Réparations en 3 heures et DENTIERS haut et bas livrés en 5 heures Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 p<sup>er</sup> 5 f. - Dentières dep. 35 f. Dentières haut et bas de 150 p<sup>er</sup> 90 f. de 200 p<sup>er</sup> 100 f. Modèles Nouveaux, Dentières sans plaque ni crochets Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE

Automobilistes

Nous vous informons que vous pourrez faire réparer à prix modérés vos enveloppes et chambres à air avariées par cuisson vulcanisée offrant toute garantie de sécurité à LA VULCANISATION 15, Rue Sain-Roch, 15 (1922)

VIEUX DENTIERS AVIS

Les personnes qui ont des VIEUX DENTIERS à vendre, même brisés, pourront s'adresser jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, au 52 rue Desmâtères, près l'Hotel de Rouen, Le Havre. La seule Maison donnant les prix de Paris et ne s'occupant spécialement que de l'achat de dentiers. Expertise Gratuite! — 18 (1922)

Fonds de Commerce à vendre Crédit de Normandie

46, rue du Champ-de-Foire, HAVRE Réelles Occasions à profiter :

CAFÉ-DÉBIT-BAR Quartier populaire. Loyer 1.300 fr. Affaires 0 à 5 fr. Prix 6.000 fr.

CAFÉ-DÉBIT Belle-encoignure. Loyer 3.200 fr. Affaires 100 à 150 fr. On traiterait avec 15.000 comptant. Prix à débiter.

BOIS & CHARBONS Petit camionnage. Petit Loyer. Affaires 5.000 fr. rapportant 30 à 40 0/0 de bénéfices. Prix 6.000 fr. Grandes facilités de paiement.

COMMERCE pour Dame Environs Havre. Loyer 400 fr. Beau logement. Affaires 20 à 25 fr. par jour. Prix 2.000 fr. Pension.

PAVILLON MEUBLÉE Loyer 1.000 fr. 6 chambres bien meublées. Bénéfices 250 fr. par mois. Prix 7.500 fr.

MAISON MEUBLÉE 15 chambres. Affaires 700 fr. par mois. Prix 11.000 fr.

ÉPICERIE Loyer 600 fr. Affaires 50 fr. par jour. Prix 2.000 fr.

ÉPICERIE-LIQUIDES Loyer insignifiant. Affaires garanties 150 fr. par jour. Prix 5.000 fr. Facilités.

Grand choix de Fonds de Commerce Liste de Fonds et Annonces entièrement gratuites S'adresser au Crédit de Normandie, 46, rue du Champ-de-Foire. (1922)

A VENDRE de suite, cause de décès, départ. Fonds Hôtel-Restaurant - Brasserie de Cidre, 4-500 litres de cidre vendus dans l'année. On peut loger 45 personnes dans les chambres. Ecuries et remises pour loger 30 chevaux. Bénéfices environ 5.000 fr. On traiterait avec 8.000 fr. comptant. Ecrire au bureau du journal, M. ROMAIN, 10.

A VENDRE ÉPICERIE - TABACS - DÉBIT Gentille ville Seine-Inférieure. Affaires 34.000 fr. Prendre adresse bureau dt. journal. 5.8.12.19.22 (1917)

Après fortune. Cause de santé ALIMENTATION Aff. 60.000 fr. Bénéfice net 10.000 fr. Bien placé. Cante populéux. Pas de tournée. Aucune concurrence à craindre. A débiter, 10.000 fr. Ecrl e E. S. P., Rouen-Bourse. (1910)

FONDS DE COIFFEUR à Vendre, passage forcé et seul sur qual très fréquenté en toute saison. Belle installation. Bonne vente Cartes postales et Parfumerie. A céder avec 1.200 fr. comptant et facilités. — Ecrire bureau du journal, M<sup>me</sup> HE-V&E, 14.

51, rue de Paris - Havre AUX DOCKS COMMERCIAUX

VENTE RÉCLAME

Un lot de TOILES CIRÉES, largeur 100 c/m, valeur 1 95, vendue le mètre..... 1 — Un lot de TOILES CIRÉES, largeur 140 c/m, valeur 2 95, vendue le mètre..... 1 50 Une affaire exceptionnelle en TAIES D'OREILLER, grande taille, à jours. La paire..... 1 45 Les Mêmes, festonnées. La paire..... 1 75 CHEMISES - PANTALONS - JUPONS - CACHE-CORSETS CAMISOLES, ayant valu 1 fr. 95. Sacrifiés, la pièce..... 1 55 CORSET RICHE, valeur 9 95, prix de réclame..... 4 95 Le restant de la Confection pour Dames est écoulé à Vil Prix Cette Vente Réclame commence aujourd'hui Mercredi, jusqu'au Lundi 27 courant ENTRÉE ENTièrement LIBRE

Plus de VERS! Plus de CONVULSIONS!

MÈRES DE FAMILLE n'hésitez pas un seul instant si vos Enfants ont des vers, employez

LE VERMIFUGE COBERT

Pris en Infusions, il expulse tous les Vers intestinaux ; il est plus agréable et plus efficace que tous les produits employés pour cet usage. PRIX : la boîte, VERMIFUGE COBERT, 80 cent ; par poste, 1 franc

JAMAIS D'INSUCCÈS ! EN VENTE : HERBORISTERIE PARISIENNE 78, Rue de Paris, 78 - LE HAVRE

Biens à Louer

A LOUER DE SUITE BEL APPARTEMENT 6 pièces, 22, rue du Champ-de-Foire, au 2<sup>e</sup> étage. Prix 850 fr. S'adresser à M. METRAL, 5, rue Edouard-Larue. (1922)

A LOUER DE SUITE BUREAU ET APPARTEMENT au 1<sup>er</sup> étage, au-dessus de l'entresol, place Gambetta, n° 9. S'adresser pour visiter à la concierge et, pour traiter, à M. VIOLETTE, 124, boulevard Strasbourg. 12.19.22 (1922)

Biens à Vendre

Occasion-Pressé PAVILLON à Bierville, station des tramways, 6 pièces, eau, jardin, belles caves, bonne construction, aucuns frais à faire. Prix exceptionnel : 7.500 fr. Libre de suite. — Pour visiter et traiter, S'adresser à M. A. VILLEBROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, Havre. (1914)

SAINTE-ADRESSE A VENDRE Propriété située au 3<sup>e</sup> pres la Broche-à-Rôler, composée de 7 pièces et dépendances Vaste Jardin. Vue magnifique. S'adresser pour visiter et traiter : à M. G. BENOÛR, 29, rue de Metz, au Havre. 8.22 (1922)

A VENDRE Bonne Maison DE RAPPORT Prés la rue de Paris Bonne construction - Bons locaux. Revenu 4.500 fr. sans une grande augmentation. Prix 27.000 fr. S'adresser à M. VILLEBROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, Havre. (1914)

Etude de M<sup>re</sup> RÉMOND, notaire au Havre, rue Fontenelle, 33.

ADJUDICATION en cette étude, sur une enchère, le jeudi 23 juillet 1914, à 2 heures, d'un Pavillon situé au Havre, rue Saint-Nicolas, n° 13, au fond d'un passage, 6 pièces, water-closets, avec fosse commune. Contenance 114 m. c., loué 504 fr., susceptible d'un revenu de 800 fr. — Mise à prix : 6.000 fr. — S'adresser pour visiter, sur les lieux, les mardi et vendredi de 3 à 5 heures et pour tous renseignements et traiter, à M<sup>re</sup> RÉMOND, notaire. 12.19.22 (1922)

A VENDRE PAVILLON à Sanvic

Rue Gambetta n° 11, avec Beau Jardin de 600 mètres. A proximité de l'Église et de deux tramways. — S'adresser à M. VIOLETTE, 124, boulevard Strasbourg. 12.23/12.26 (1922)

PAVILLON A VENDRE OCCASION

Quartier Ste-Anne, 6 pièces, jardin et cour, en parfait état. Prix 16.000 fr., moitié comptant. S'adresser à M. METRAL, 5, rue Edouard-Larue. (1922)

Annances Judiciaires

Etude M<sup>re</sup> Paul BOUCHEZ, licencié en droit, avoué au Havre, 27, boulevard de Strasbourg. Assistance judiciaire. — Décision du vingt-trois novembre mil neuf cent douze.

Séparation de Corps D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil du Havre, le huit février mil neuf cent treize, enregistré, signifié et passé en force de chose jugée. Entre : Madame Georgette-Marie LEROUX, épouse de Monsieur Georges Emile Gosselin, avec lequel elle est domiciliée de droit mais résidant de fait à Rouen, 71, rue Parmentier. Demanderesse. Et : Monsieur Georges-Emile GOSSELIN, employé de commerce, demeurant au Havre, 7, place du Vieux-Marché, et devant et actuellement sans domicile ni résidence connus en France. Défendeur défaillant faute par lui d'avoir constitué avoué. Il est ordonné : Que la séparation de corps a été prononcée d'entre les époux Gosselin, au profit de Madame Gosselin, aux torts et griefs de son mari. Pour extrait conforme rédigé par M<sup>re</sup> Bouchez, avoué, ayant occupé dans cette instance pour Madame Gosselin, le vingt juillet mil neuf cent quatorze. P. BOUCHEZ. (1909)

Annances Légales

VILLE DU HAVRE ACQUISITION D'UN TERRAIN Eu vue d'y transférer le Château municipal Exécution du Titre 2 de la Lot du 3 Mai 1841

ENQUÊTE PARCELLAIRE Le Maire de la Ville du Havre, Vu le décret du 8 juillet 1914, déclarant d'utilité publique l'acquisition d'un terrain en vue de transférer le Château municipal, Vu le plan et l'état parcellaires du terrain en question, Donne avis que lesdits plan et état parcellaires resteront déposés pendant huit jours, à partir du 1<sup>er</sup> août prochain, au Secrétariat de la Mairie, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours non fériés, aux heures des bureaux, et produire leurs observations sur un registre ouvert à cet effet. En l'Hôtel de Ville du Havre, le 20 juillet 1914. (1921) MORGAND. HAVRE Imprimeur du journal Le Havre 35, r. Fontenelle L'Administrateur-Délégué-Gérant O. RANDOLET.

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIÈRE 4, 6 et 8 BAZES. Vu par M<sup>re</sup> Metral, notaire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposee ci-contre